



Bureau de la  
Responsabilité  
Financière de l'Ontario

# PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

Évaluation du plan budgétaire à moyen  
terme de l'Ontario

**Printemps 2018**

# À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Produits au printemps et à l'automne par le BRF, les rapports *Perspectives économiques et budgétaires* (PEB) présentent une analyse de la conjoncture économique et budgétaire à moyen terme pour la province. Dans ce rapport, le BRF analyse également le caractère raisonnable du plan de redressement financier présenté par le gouvernement dans son budget de 2018 et les risques qui y sont associés.

Le présent rapport a été préparé par Nicolas Rhodes, Luan Ngo et Edward Crummey, avec l'apport de Matt Gurnham et Andy Tran, sous la direction de David West. Plusieurs réviseurs externes ont examiné et commenté les versions préliminaires. Toutefois, ces réviseurs n'engageaient aucunement leur responsabilité envers le produit final; cette responsabilité repose entièrement sur le BRF.

Le contenu se fonde sur l'information connue au 6 avril 2018. Les données sur lesquelles il s'appuie peuvent être fournies sur demande.

En accord avec le mandat du BRF consistant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario des analyses financières et économiques indépendantes, le rapport ne présente pas de recommandations de politiques.

## Prévisions financières du BRF

Le BRF fonde ses prévisions financières sur les projections de recettes existantes et annoncées ainsi que sur les politiques de dépenses. Ces prévisions présentent les perspectives budgétaires qui semblent les plus probables pour le BRF compte tenu des politiques en cours et en supposant qu'il ne s'en ajoutera pas. Les projections des revenus fiscaux formulées par le BRF reposent sur son évaluation des perspectives de l'économie provinciale et des politiques fiscales existantes. Comme la politique de dépenses relève entièrement du gouvernement, le BRF se base sur les documents budgétaires et y ajoute les autres politiques annoncées le cas échéant. Outre les prévisions de dépenses publiées par le gouvernement, le BRF se fonde sur les prévisions concernant certains facteurs de coûts généraux, dont la démographie et l'inflation.

# Table des matières

<b>1   Résumé</b>	1
Hausse marquée du déficit budgétaire selon le BRF	1
<b>2   Perspectives économiques</b>	4
Aperçu	4
Accélération de la croissance économique mondiale	5
Croissance attendue de l'économie américaine en 2018	6
Ralentissement de la croissance économique au Canada	7
Perspectives économiques de l'Ontario	9
Principaux risques pour les perspectives de l'Ontario	12
<b>3   Perspectives budgétaires à moyen terme</b>	15
Le BRF s'attend à une aggravation rapide du déficit budgétaire	15
Projection des revenus	16
Prévisions quant aux dépenses	20
Solde budgétaire	23
<b>4   Perspectives budgétaires prolongées</b>	26
Évaluation du plan de redressement financier présenté dans le budget de 2018	26
Projection des revenus	28
Prévisions quant aux dépenses	29
Solde budgétaire	33
Incidence du fardeau grandissant de la dette	34
Sensibilités budgétaires	36
<b>5   Annexe</b>	38
Tableaux des prévisions	38



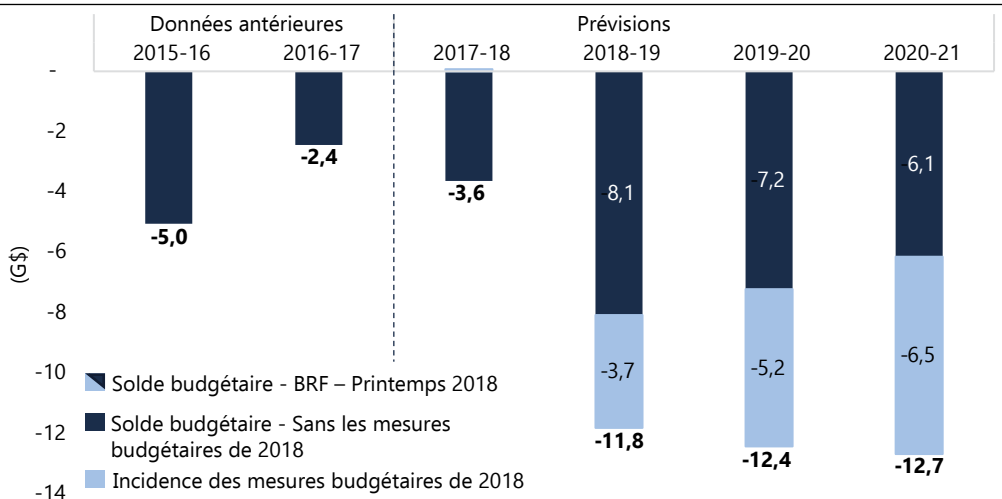
# 1 | Résumé

## Hausse marquée du déficit budgétaire selon le BRF

Le BRF prévoit que l'Ontario affichera un déficit budgétaire de 3,6 G\$ en 2017-2018, d'après la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite.

En 2018-2019, le BRF s'attend à ce que le déficit monte en flèche à 11,8 G\$, en raison de la hausse des dépenses prévue dans le budget de 2018 combinée à une faible augmentation des revenus. Il prévoit ensuite une aggravation progressive du déséquilibre budgétaire, faisant passer le déficit à 12,7 G\$ d'ici 2020-2021.

### Détérioration considérable du solde budgétaire de l'Ontario



Note : Le solde budgétaire exclut la réserve et tient compte de la présentation comptable recommandée par la vérificatrice générale.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2018 et BRF.

Dans les quatre dernières années, l'économie de l'Ontario progressait bien, essentiellement portée par l'importante augmentation des dépenses des ménages et des investissements résidentiels. La plupart des prévisionnistes, dont le BRF, s'attendent à ce que ce rythme de croissance vigoureux soit un peu plus modéré

dans les prochaines années, vu la hausse des taux d'intérêt et l'endettement élevé qui feront baisser les dépenses des ménages. Le ralentissement de la croissance économique générera moins de revenus pour la province et intensifiera donc son déficit budgétaire.

Notons que le BRF prévoyait déjà un déficit provincial de 8,1 G\$ en 2018-2019, avant la présentation du budget de 2018.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a déposé son budget de 2018, qui comprend un large éventail de nouvelles initiatives de dépenses publiques. Si beaucoup de ces nouveaux programmes promettent de générer d'importantes retombées sociales et économiques pour les Ontariens, les revenus du gouvernement ne suffiront pas à les financer, ce qui aggravera les déficits au cours de la période à l'étude.

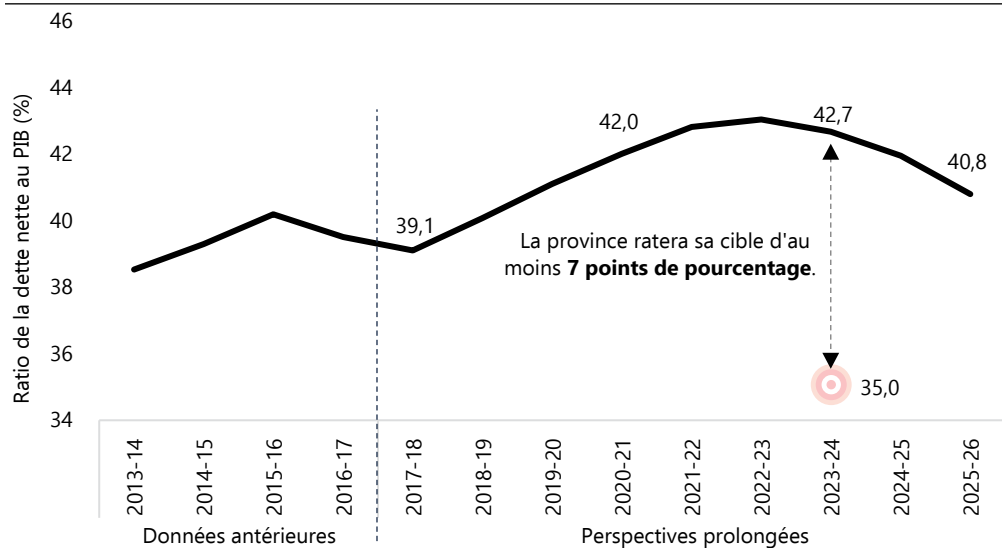
La série de grands déficits fera augmenter la dette ontarienne sans cesse dans les trois prochaines années. Le BRF estime ainsi que la dette nette grimpera de près de 70 G\$, et se fixera à 394 G\$ en 2020-2021, faisant ainsi passer le ratio de la dette nette au PIB à 42 %, soit bien au-delà du ratio actuel de 39 %.

Pour résorber le déficit budgétaire, le gouvernement a déposé un plan de redressement financier qui prévoit un budget équilibré à partir de 2024-2025 seulement en freinant la croissance des dépenses de programmes. Le plan donne peu de détails sur les politiques qui seront mises en œuvre, mais présume que le gouvernement sabrera les dépenses de programmes, faisant passer leur croissance de 4,2 % par année en moyenne dans les trois prochaines années à seulement 2,1 % de 2020-2021 à 2025-2026.

Selon l'analyse du BRF, il est possible d'atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2025-2026 en limitant sérieusement la croissance des dépenses de programmes, en deçà du rythme de l'inflation et de l'accroissement de la population. Cependant, ce plan exigerait que la province diminue ses dépenses d'environ 15 G\$, ou 8 %, d'ici là.

Même en limitant considérablement les dépenses dans les années 2020, comme le prévoit le gouvernement, le fardeau de la dette demeurerait élevé et la province raterait d'une bonne marge sa cible de la dette nette au PIB pour 2023-2024.

## Cible provinciale de la dette nette au PIB manquée en 2023-2024



Note : Les prévisions tiennent compte de la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite.

Sources : Budget de l'Ontario 2018, Comptes publics de l'Ontario et BRF.

Le budget de 2018 retarde le redressement du déficit, ce qui augmente la dette léguée dans les années 2020 lorsque les changements démographiques exerceront des pressions budgétaires accrues. Cette dette supplémentaire compliquera la stabilisation des finances publiques provinciales et fera passer le fardeau des épaules des baby-boomers à celles des générations suivantes. Une dette plus élevée limitera aussi la marge de manœuvre du gouvernement en cas de crise, comme une récession.

Les autres solutions pour réduire le déficit comportent aussi des compromis délicats. Une hausse des revenus, par exemple, réduirait l'argent que les ménages peuvent dépenser et que les entreprises peuvent investir, ce qui ralentirait la croissance économique déjà modérée.

Toutefois, le maintien des restrictions risque de devenir plus difficile dans les prochaines années, car le gouvernement freine la croissance des dépenses depuis 2010, et de nombreux services publics subissent déjà des pressions budgétaires.

## 2 | Perspectives économiques

### Aperçu

C'est au cours des quatre dernières années<sup>1</sup> que l'économie de l'Ontario a affiché la plus forte croissance depuis le début des années 2000, le PIB réel ayant augmenté en moyenne de 2,7 % par année. Au cours de cette période, l'importante hausse des dépenses des ménages et des investissements résidentiels aura été l'un des principaux moteurs de l'économie.

La robustesse de l'économie s'est traduite par une accélération de la croissance de l'emploi l'année dernière. En effet, 128 400 emplois nets (+1,8 %) ont été créés, ce qui constitue la plus grande augmentation annuelle depuis 2003. Cette forte hausse a contribué à réduire le taux de chômage de l'Ontario, qui est passé à 6 % en 2017, le plus faible taux annuel depuis 2000.

La plupart des prévisionnistes, dont le BRF, prévoient que ce rythme de croissance se résorbera quelque peu au cours des prochaines années. Le BRF prévoit une augmentation moyenne du PIB réel de 1,9 % par année de 2017 à 2022, alors que les taux d'intérêt croissants combinés aux niveaux élevés d'endettement des ménages ralentiront la hausse des dépenses des ménages. Les perspectives économiques actuelles du BRF pour l'Ontario correspondent généralement à ses prévisions de l'automne.

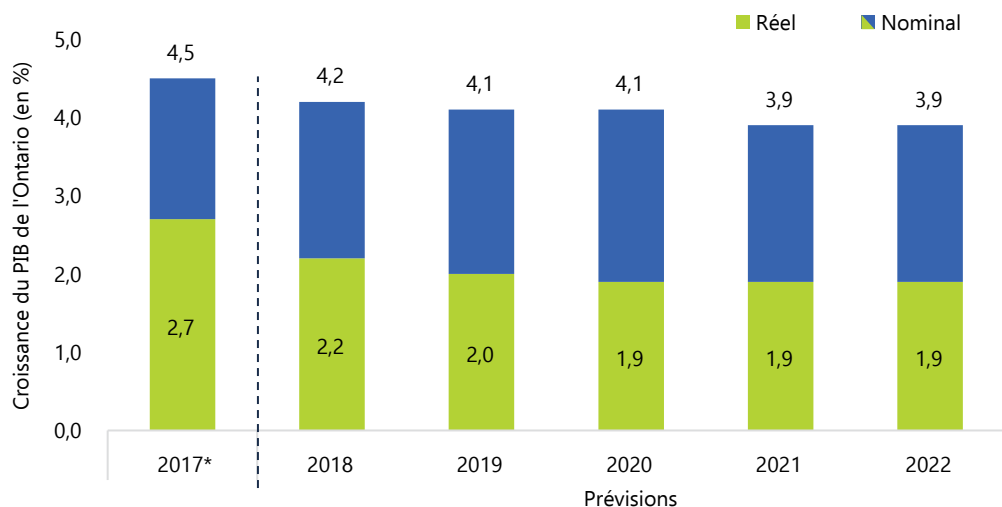
Le PIB nominal (la mesure la plus générale de l'assiette fiscale) a grimpé de 4,5 % en 2017 sous l'impulsion d'une forte hausse des bénéfices des sociétés. Le BRF s'attend à ce que la croissance totale du PIB nominal reprenne un rythme plus modéré pour s'établir à 4,2 % en 2018 et à une moyenne de 4 % au cours du reste de la période des prévisions économiques.

---

<sup>1</sup> De 2013 à 2017.



## Croissance économique modérée après quatre années de forte croissance



\* Les données de 2017 sont des estimations.

Sources : Statistique Canada, Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Comme il a été noté dans le rapport de l'automne du BRF2, les principaux risques pour les perspectives économiques de l'Ontario continuent d'inclure des exportations et des investissements des entreprises plus faibles que prévu en raison des politiques plus protectionnistes des États-Unis, ainsi qu'un ralentissement plus prononcé des dépenses de consommation et de la construction résidentielle en raison du niveau élevé d'endettement des ménages (voir la section *Principaux risques*).

## Accélération de la croissance économique mondiale

L'économie mondiale a affiché une solide croissance générale de 3,7 % en 2017, une hausse par rapport au taux de 3,2 % en 2016<sup>3</sup>. Le Fonds monétaire international (FMI) s'attend à ce que l'économie poursuive sur cette lancée en 2018 et en 2019 et prévoit une croissance mondiale de 3,9 % durant ces deux années.

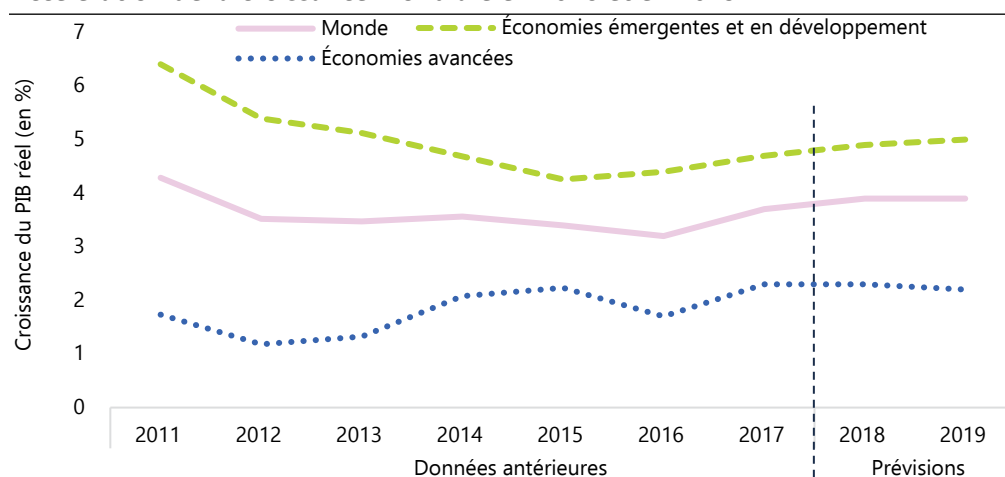
2 Voir le rapport [Perspectives financières et économiques. Mise à jour de l'automne 2017](#) du BRF.

3 [Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2018, Fonds monétaire international.](#)

Le FMI estime que les économies avancées ont connu une solide croissance de 2,3 % en 2017. Dans son dernier rapport, le FMI a revu à la hausse les perspectives de la plupart des économies avancées, car il s'attend à ce que la conjoncture favorable continue de stimuler les investissements des entreprises<sup>4</sup>.

La croissance des économies émergentes et en développement devrait aussi s'accélérer légèrement au cours des deux prochaines années. Le FMI prévoit que la croissance de l'économie chinoise ralentira, mais ses prévisions pour l'économie indienne se sont améliorées.

### Accélération de la croissance mondiale en 2018 et en 2019



Source : Fonds monétaire international, Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale, janvier 2018.

## Croissance attendue de l'économie américaine en 2018

Les États-Unis ont affiché une croissance de leur PIB réel de 2,3 % en 2017, en raison de la robustesse de la consommation des ménages, des investissements des entreprises et des exportations.

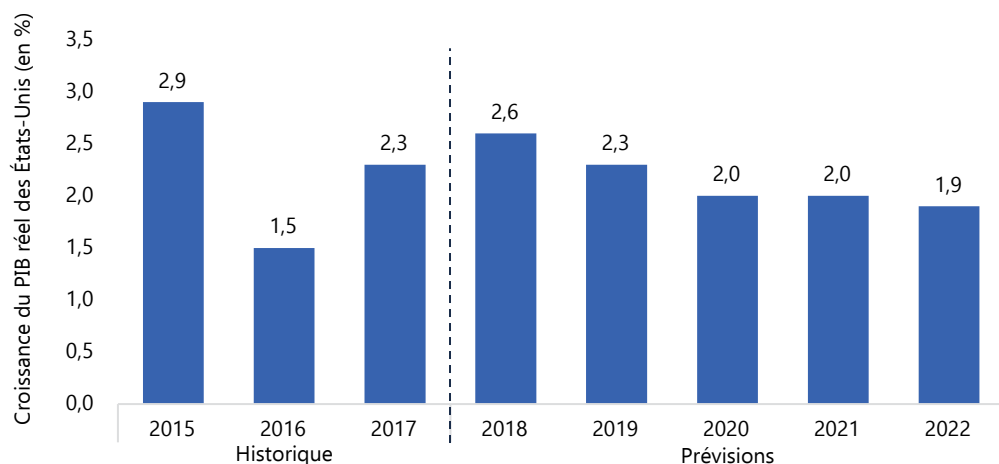
Des changements importants dans le régime fiscal du pays, conjugués au plan de dépenses de 1,3 billion de dollars<sup>5</sup> adopté récemment par le Congrès, devraient fortement soutenir la demande intérieure aux États-Unis à court terme. Cette politique budgétaire de stimulation alliée au regain de l'économie mondiale permettra d'encourager temporairement la croissance américaine. Selon les prévisions, le PIB réel augmentera de 2,6 % et de 2,3 % au cours des deux prochaines années.

Après 2019, l'impulsion donnée par cette politique de stimulation s'amointrira, et

<sup>4</sup> [Global Economic Prospects: Broad-Based Upturn, but for How Long? – chapitre 1, janvier 2018, Banque mondiale.](#)  
<sup>5</sup> [Rules Committee Print 115-66, the Consolidated Appropriations Act, 2018, Congressional Budget Office.](#)

les taux d'intérêt américains devraient continuer d'augmenter, ce qui ralentira la croissance durant la période des prévisions.

### Forte croissance aux États-Unis au cours des deux prochaines années

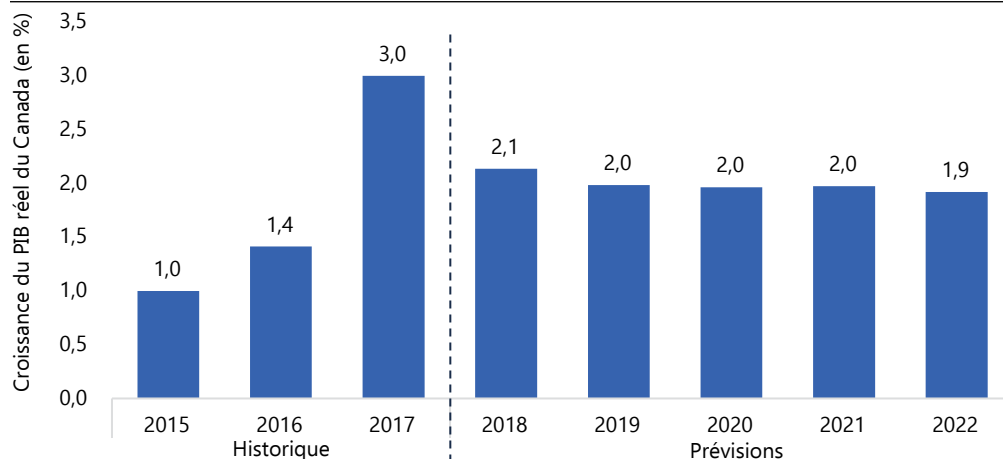


Sources : US Bureau of Economic Analysis, Conference Board du Canada, Banque du Canada et BRF.

## Ralentissement de la croissance économique au Canada

L'économie canadienne a connu une croissance de 3 % en 2017, soit la plus forte hausse annuelle depuis 2011. La croissance aura été stimulée par les dépenses des ménages, en particulier les achats de biens durables, et par l'investissement résidentiel. Malgré cette forte croissance générale, les résultats liés aux exportations canadiennes ont été décevants.

### Ralentissement attendu de la croissance canadienne après l'augmentation marquée de 2017



Sources : Statistique Canada et BRF.

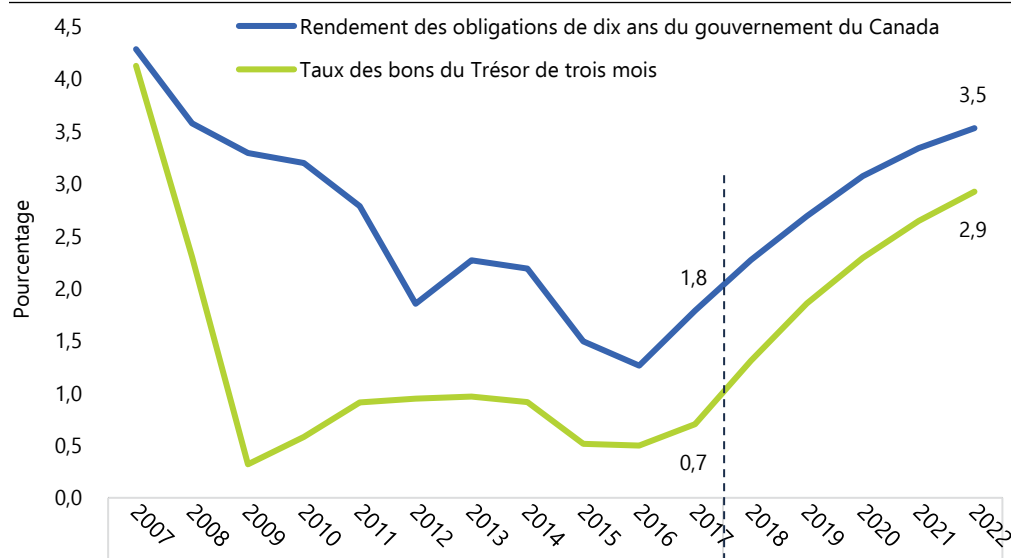
Durant la période des prévisions, la croissance du PIB réel devrait ralentir pour s'établir à une moyenne de 2 %, à mesure que la Banque du Canada augmentera graduellement son taux d'intérêt directeur, ce qui freinera la consommation des ménages et l'investissement résidentiel. Cependant, la forte demande mondiale devrait stimuler les investissements des entreprises et les exportations du Canada, à condition que les tensions commerciales actuelles soient résolues favorablement (voir la section *Principaux risques* pour en savoir plus).

Dans des déclarations publiques récentes<sup>6</sup>, la Banque du Canada a indiqué que la forte croissance économique de 2017 a poussé l'économie canadienne près des limites de sa capacité de production, ce qui a exercé une pression à la hausse sur les salaires et les prix.

En conséquence, la Banque a relevé son taux d'intérêt directeur deux fois en 2017 et une fois jusqu'à présent en 2018. La Banque a indiqué qu'à l'avenir, elle continuera d'augmenter graduellement et prudemment les taux d'intérêt, selon la vigueur des nouvelles données économiques<sup>7</sup>.

Compte tenu de l'approche prudente appliquée par la Banque pour établir les taux, ainsi que des perspectives actuelles liées à l'économie et à l'inflation au Canada, le BRF continue de s'attendre à une augmentation graduelle mais soutenue des taux d'intérêt au cours de la période des prévisions.

### Augmentation graduelle des taux d'intérêt au cours de la période des prévisions



Sources : Statistique Canada et BRF.

6 [Discours prononcé par Timothy Lane, sous-gouverneur à la Banque du Canada, 8 mars 2018.](#)

7 [Communiqué de presse de la Banque du Canada, 7 mars 2018.](#)

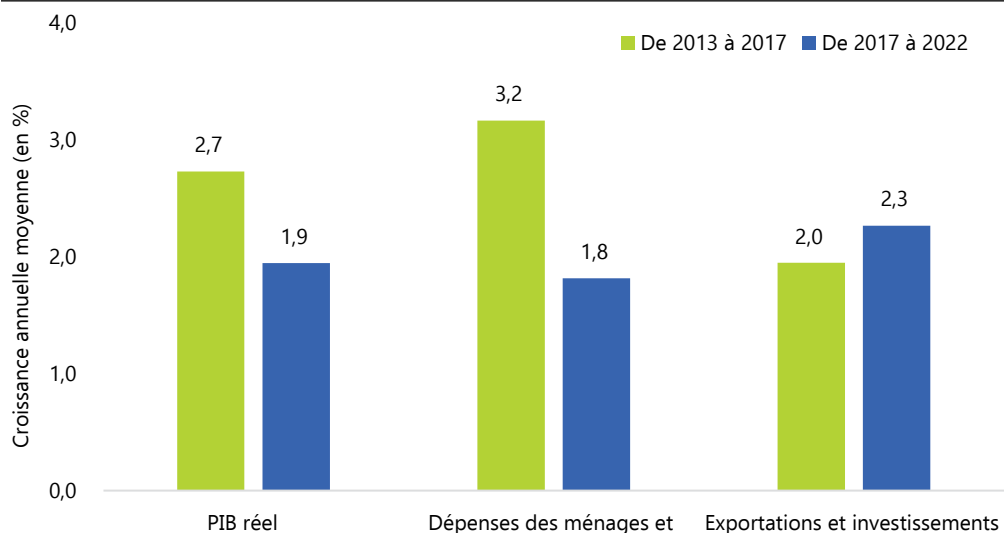
Le taux de change du dollar canadien s'est chiffré en moyenne à 77 cents (américains) en 2017. Au cours de la période des prévisions, le BRF s'attend à ce que la valeur du dollar reste relativement stable et atteigne 78 cents (américains) d'ici 2022.

## Perspectives économiques de l'Ontario

### Ralentissement attendu de la croissance

Le PIB réel a affiché une forte croissance de 2,7 % en 2017, croissance qui était principalement soutenue par la vigueur des dépenses des ménages et de l'investissement résidentiel. Si les dépenses des ménages et l'investissement résidentiel ont été les principales sources de croissance économique depuis 2012, les deux ont perdu de leur impulsion durant la seconde moitié de 2017<sup>8</sup>.

### Croissance économique plus équilibrée au cours de la période des prévisions



\* Les investissements des entreprises comprennent les investissements autres que résidentiels et les investissements en machinerie et en équipement.

Sources : Statistique Canada, Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

La hausse des paiements au titre du service de la dette, qui découle de taux élevés d'endettement et de l'augmentation des taux d'intérêt, se traduira par une croissance ralentie des dépenses des ménages et de l'investissement résidentiel au cours de la période des prévisions<sup>9</sup>. Parallèlement, les exportations et les investissements des entreprises devraient reprendre de la vigueur en raison de la robustesse de

<sup>8</sup> Les dépenses de consommation et l'investissement résidentiel ont compté pour plus de 50 % de la croissance économique réelle depuis 2012.

<sup>9</sup> La forte croissance du secteur du logement ontarien s'est atténuée après l'adoption du Plan pour le logement équitable en avril 2017. De plus, les règles plus strictes d'admissibilité aux prêts hypothécaires édictées par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) au début de 2018 devraient réduire encore plus la demande de logements.

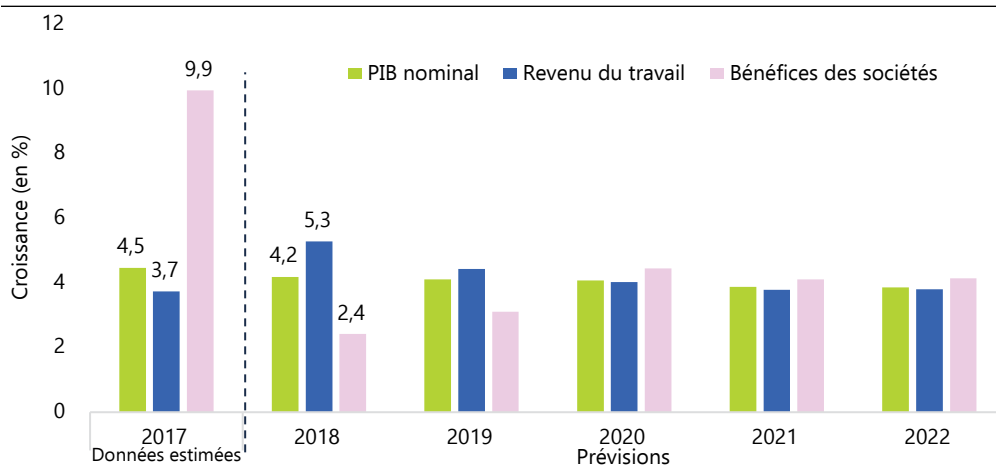
l'économie américaine, de nouveaux accords commerciaux<sup>10</sup> et de la nécessité pour les entreprises ontariennes d'accroître leur capacité de production pour répondre à une plus forte demande. Dans l'ensemble, le BRF prévoit que la croissance du PIB réel ralentira pour s'établir à 2,2 % en 2018 et à une moyenne de 1,9 % durant le reste de la période des prévisions.

Les prévisions du BRF sont généralement en accord avec celles de la plupart des prévisionnistes et correspondent en grande partie à ses perspectives économiques de l'automne.

## Ralentissement attendu de la croissance des revenus

Les revenus totaux dans l'ensemble de l'économie (qui sont mesurés par le PIB nominal) ont connu une hausse de 4,5 % en 2017, soutenue par une augmentation importante des bénéfices des sociétés. Le revenu du travail a affiché une hausse plus modeste de 3,7 % en 2017. L'augmentation du salaire minimum en 2018 et celle prévue pour 2019 devraient se traduire par une croissance accrue du revenu du travail durant ces années. Après 2019, la croissance du revenu du travail devrait ralentir, partiellement en raison d'un repli graduel de la croissance de la main-d'œuvre ontarienne.

### Croissance du PIB nominal soutenue par le revenu du travail en 2018



Nota : Le revenu du travail et les bénéfices des sociétés représentent environ 65 % du PIB nominal. Parmi les autres éléments qui composent cette mesure, on compte le revenu mixte (entreprises personnelles) et l'impôt net.

Sources : Statistique Canada, Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

De 2018 à 2022, il est prévu que la croissance du PIB nominal s'établira en moyenne à 4 % par année.

<sup>10</sup> Les exportateurs étrangers devraient tirer avantage de la conclusion de l'Accord économique et commercial global (AECG) et de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

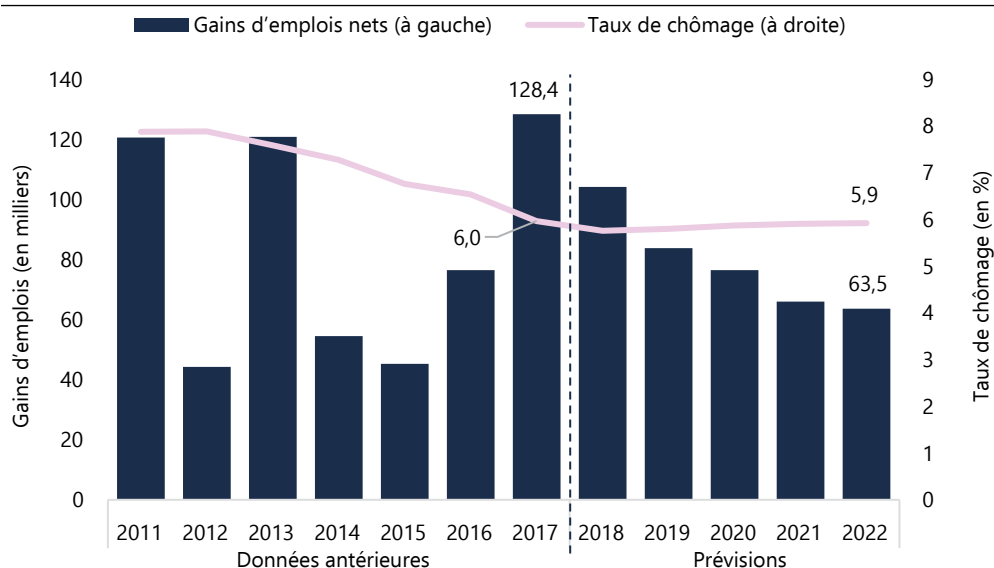
## Gains d'emplois soutenus dans les marchés du travail ontariens

L'économie ontarienne a créé 128 400 nouveaux emplois nets en 2017, le meilleur gain annuel depuis 2003, tandis que le taux de chômage annuel a reculé pour s'établir à 6 %, son taux le plus bas depuis 2000. La majorité des emplois créés l'année dernière étaient à temps plein et dans le secteur privé. Le secteur des services a créé 114 000 emplois, tandis que le secteur des biens en a créé 14 500 (notamment grâce à des gains importants dans l'industrie manufacturière).

La croissance de l'emploi a ralenti durant le premier trimestre de 2018, période durant laquelle 110 300 emplois ont été créés par rapport à l'année précédente. Au cours de la période des prévisions, le BRF prévoit une augmentation annuelle moyenne de l'emploi de 1,1 %, ce qui cadre avec la prévision d'une croissance économique soutenue, mais plus modeste.

La croissance économique soutenue au cours de la période des prévisions, combinée aux augmentations récentes du salaire minimum, devrait soutenir la croissance de la main-d'œuvre. Selon les projections liées à la main-d'œuvre et à l'emploi, le taux de chômage devrait rester relativement stable durant la période.

### Gains réguliers d'emplois au cours de la période des prévisions



Sources : Statistique Canada et BRF.

## Perspectives à long terme pour l'Ontario

Les perspectives économiques du BRF portent sur la période de cinq ans allant de 2018 à 2022. Cependant, pour évaluer le plan de redressement financier du gouvernement, qui prévoit un budget équilibré d'ici l'exercice financier 2024-2025, trois années ont été ajoutées aux perspectives économiques pour aller jusqu'en 2025, en se fondant sur les dernières projections économiques à long terme du BRF<sup>11</sup>.

### Sommaire des perspectives économiques du BRF

(Pourcentage de croissance)	Données antérieures 2013-2017	Prévisions 2017-2022	Prévisions à long terme 2022-2025
PIB nominal	4,5	4,0	3,9
PIB réel	2,7	1,9	2,0
Population active	0,7	1,1	0,8
Emploi	1,1	1,1	0,8
Taux de chômage*	6,8	5,9	5,9
Nombre d'habitants	1,1	1,2	1,1
Inflation de l'IPC	1,7	2,1	2,0

\* Le taux de chômage présenté est le taux moyen de la période.

Sources : Statistique Canada et BRF.

## Principaux risques pour les perspectives de l'Ontario

Les prévisions économiques actuelles du BRF représentent un point de vue prudent de l'économie de l'Ontario et un fondement approprié pour les projections budgétaires. Cependant, plusieurs risques importants pourraient se concrétiser et se répercuter sur les perspectives.

### Politiques protectionnistes des États-Unis

La plupart des prévisionnistes continuent de tenir pour acquis que les accords de commerce international existants resteront en place durant la période des prévisions. Toutefois, la décision récente de l'administration américaine d'imposer des tarifs douaniers à une vaste sélection d'importations chinoises, combinée aux représailles exercées en réponse par le gouvernement chinois, constitue un risque sérieux pour l'économie mondiale. De plus, la renégociation actuelle de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) pose un risque direct pour les exportateurs ontariens.

<sup>11</sup> [Les implications financières des évolutions démographiques et économiques qui attendent l'Ontario](#), automne 2017, Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario.

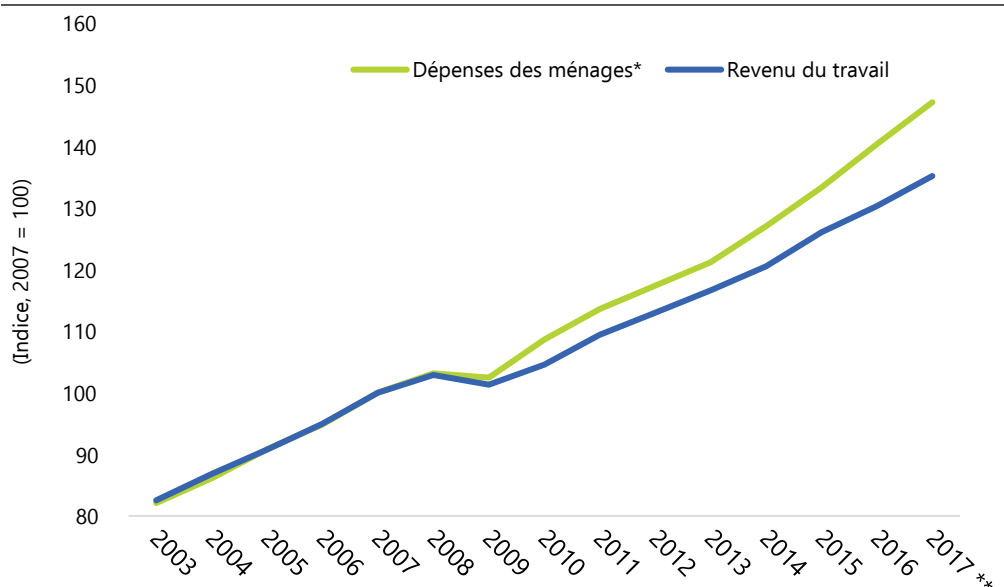


L'incertitude au sujet de l'ALENA et du commerce mondial, en général, s'est vraisemblablement déjà traduite par une diminution ou un report des investissements prévus des entreprises. Si la renégociation de l'ALENA ou d'autres politiques protectionnistes finissent par nuire à l'économie américaine ou par constituer un désavantage concurrentiel pour les entreprises ontariennes, l'économie de l'Ontario et, surtout, les industries qui dépendent de l'exportation pourraient en subir les contrecoups.

## Dépenses et endettement des ménages

Des années 1980 jusqu'à la crise financière de 2008-2009, la croissance du revenu du travail a généralement suivi le rythme de l'augmentation des dépenses de consommation des ménages et de l'investissement résidentiel. Or, depuis la crise financière, le ralentissement de la croissance des revenus, conjugué à des taux d'intérêt parmi les plus faibles jamais vus, a encouragé les ménages à dépenser davantage en contractant un plus grand nombre d'emprunts. Par conséquent, les dépenses de consommation et de logement ont surpassé la croissance des revenus.

### Croissance des dépenses des ménages surpassant la croissance des revenus



\* Les dépenses des ménages englobent les dépenses de consommation des ménages et l'investissement résidentiel.

\*\* Les données de 2017 sont des estimations.

Sources : Statistique Canada et BRF.

L'endettement des ménages de l'Ontario a atteint des niveaux records en 2016 pour s'établir à 171 % du revenu disponible<sup>12</sup>. Pour assurer le service de ces dettes, les Ontariens ont dépensé en moyenne 14 % de leur revenu disponible en remboursements de dettes, une proportion qui devrait croître à mesure que les taux d'intérêt augmentent durant la période des prévisions.

Si la conjoncture économique incite la Banque du Canada à relever les taux d'intérêt plus rapidement (ou par un plus grand pourcentage) que ce qui est prévu à l'heure actuelle, les ménages devront verser de plus gros montants pour rembourser leurs dettes, ce qui les forcera à réduire d'autres dépenses. Cette situation pourrait nuire à l'économie dans son ensemble.

## Croissance plus vigoureuse aux États-Unis

Même si le BRF prévoit que les États-Unis connaîtront de bons résultats au cours des prochaines années, la croissance pourrait être plus vigoureuse que prévu, ce qui stimulerait la demande des exportations ontariennes et favoriserait l'emploi, entraînant une hausse des salaires et des bénéfices dans la province.

---

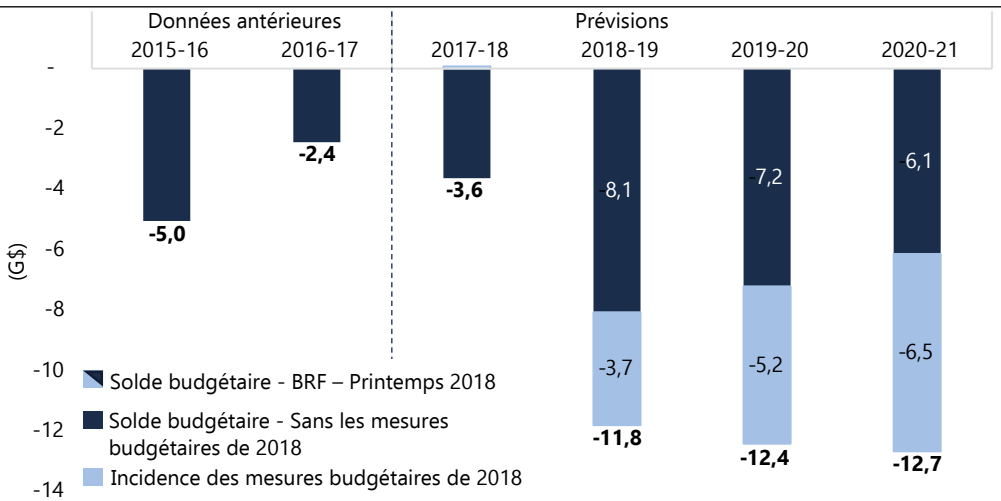
12 Pour en savoir davantage sur l'endettement des ménages de l'Ontario, voir le commentaire de janvier 2018 du BRF intitulé [Évaluation de l'endettement et de la vulnérabilité financière des ménages ontariens](#).

# 3 | Perspectives budgétaires à moyen terme

## Le BRF s'attend à une aggravation rapide du déficit budgétaire

D'après la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite, le BRF prévoit que l'Ontario affichera un déficit record de 3,6 G\$ en 2017-2018.

### Détérioration considérable du solde budgétaire de l'Ontario



Note : Le solde budgétaire exclut la réserve et tient compte de la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2018 et BRF.

En 2018-2019, le BRF s'attend à une aggravation rapide du déficit budgétaire, qui devrait atteindre 11,8 G\$, en raison d'augmentations importantes des dépenses de programmes par rapport au budget de 2018 combinées à une faible progression des revenus. Le BRF prévoit que le déficit sera de 12,7 G\$ d'ici 2020-2021.

Le budget de 2018 comprend un large éventail de nouvelles initiatives de dépenses. Si beaucoup de programmes promettent de générer d'importantes retombées sociales et économiques pour l'Ontario, les nouveaux revenus du gouvernement ne suffiront pas à les financer. Selon l'analyse du BRF, les mesures du budget de

l'Ontario 2018 ajouteront 3,7 G\$ au déficit en 2018-2019, qui atteindra ensuite 6,5 G\$ d'ici 2020-2021.

Soulignons que même avant la présentation du budget de 2018, le BRF estimait que l'Ontario aurait été déficitaire pour les trois prochaines années. En 2018-2019, la province aurait enregistré un déficit de 8,1 G\$, sans compter les répercussions des mesures du budget de 2018.

Les déficits budgétaires récurrents prévus par le BRF en dépit de la forte croissance économique et du faible taux de chômage sont le signe d'un déséquilibre fondamental entre les revenus et les dépenses de la province, duquel découle un déficit structurel<sup>13</sup>. Aussi, la croissance économique, à elle seule, ne permettra pas à l'Ontario d'éliminer le déficit actuel – les politiques budgétaires devraient plutôt être modifiées afin d'accroître les revenus ou de réduire les dépenses.

**The Les projections financières du BRF** sont fondées sur la méthode comptable recommandée par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite.\*

La vérificatrice générale et le gouvernement restent en désaccord au sujet du traitement comptable approprié pour le volet de refinancement du Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite conjoints.

Le gouvernement n'a pas adopté la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le budget de l'Ontario 2018, ce qui réduit la clarté et la fiabilité de ses projections financières. La vérificatrice générale recommande donc que les états financiers du gouvernement continuent à faire l'objet de réserves.

Voir l'annexe pour connaître les projections budgétaires établies par le BRF selon la méthode comptable du gouvernement.

\* Le BRF reconnaît la vérificatrice générale comme étant la dépositaire de l'autorité provinciale quant à l'interprétation et à l'application des normes comptables pour la province.

## Projection des revenus

Le BRF estime que les revenus ont augmenté de 6,7 % en 2017-2018. Tant les revenus fiscaux que non fiscaux ont grimpé. À moyen terme, le BRF prévoit que la croissance moyenne des revenus baissera à 2,7 % par année de 2017-2018 à 2020-2021, et ce, en raison de plusieurs facteurs.

<sup>13</sup> L'OCDE définit le déficit « structurel » comme un écart fondamental entre les revenus et les dépenses, qui tient compte de facteurs temporaires comme les cycles économiques et les mesures budgétaires ponctuelles (OCDE, [Government at a Glance 2015](#), p. 56).

- La croissance des revenus fiscaux devrait ralentir, parallèlement au ralentissement de la croissance économique, après plusieurs années de résultats supérieurs à la moyenne.
- La croissance des transferts fédéraux devrait être freinée par les ententes fédérales-provinciales actuelles.
- Des revenus temporaires totalisant 2,1 G\$ disparaîtront en 2018-2019.

De plus, le budget de 2018 comporte plusieurs nouvelles mesures qui font croître les revenus nets d'environ 0,6 G\$ en 2018-2019 et de 0,8 G\$ d'ici 2020-2021, notamment :

- l'élimination de la surtaxe sur les revenus des particuliers et le rajustement des taux d'imposition et des fourchettes de revenus;
- la bonification du crédit d'impôt de l'Ontario pour la recherche-développement et du crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario<sup>14</sup>;
- la modification de l'exemption de l'impôt-santé des employeurs accordée aux petits employeurs.

Le budget comprend également une taxe d'accise sur le cannabis, de même que plusieurs modifications fiscales harmonisées avec les mesures fiscales fédérales.

### Revenus à moyen terme – Hypothèses du BRF

Source de revenus	Hypothèse	Prévisions
Revenus fiscaux	La croissance des revenus fiscaux suit celle des grands facteurs économiques, notamment le revenu du travail, les bénéfices des sociétés et les dépenses des ménages.	Croissance moyenne de 3,9 % par an de 2017-2018 à 2020-2021.
Transferts fédéraux	Selon les taux de croissance prescrits par la loi et les prévisions économiques pour l'Ontario et le Canada.	Croissance de 1,8 % par an de 2017-2018 à 2020-2021.
Entreprises publiques	D'après les projections du gouvernement.	Croissance moyenne de 2,4 % de 2017-2018 à 2020-2021*.
Autres revenus	Comprend la vente de quotas dans le cadre du Programme de plafonnement et d'échange et la vente d'actifs.	Diminution prévue des revenus, qui devraient passer de 19,3 G\$ en 2017-2018 à 18,0 G\$ en 2020-2021.

\* Le BRF a réduit d'environ 400 M\$ sa prévision de bénéfice net pour Hydro One en 2018-2019, en raison de la décision de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) de distribuer une partie du gain fiscal de la société aux contribuables. Hydro One a interjeté appel de la décision du CEO et, si elle obtient gain de cause, ce rajustement pourrait être renversé. (Voir le rapport [Analyse financière actualisée de la vente partielle d'Hydro One](#) du BRF pour en savoir plus.)

<sup>14</sup> La bonification du crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario représente une augmentation des dépenses du gouvernement.

## Ralentissement attendu de la croissance des revenus fiscaux

Le PIB nominal, la mesure la plus générale de l'assiette fiscale, a augmenté de 4,5 % en 2017, permettant une croissance des revenus fiscaux de 5,3 % en 2017-2018. De 2017 à 2020, le BRF prévoit que la croissance annuelle moyenne du PIB ralentira pour s'établir à 4,1 %, tandis que revenus fiscaux devraient croître en moyenne de 3,9 % durant la même période.

Le ralentissement de la croissance des revenus fiscaux par rapport à la croissance économique s'explique en partie par les hausses du salaire minimum en 2018 et en 2019. Bien que ces hausses stimuleront la croissance du revenu du travail au cours des deux prochaines années, le taux d'imposition des travailleurs au salaire minimum est habituellement sous la moyenne. Le BRF a donc revu légèrement à la baisse ses prévisions concernant les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers en 2018-2019 et en 2019-2020. Toutefois, même après cette révision, le BRF prévoit que les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers enregistreront une forte croissance de 8,7 % en 2018-2019 et de 5,0 % en 2019-2020.

## Ralentissement de la croissance des transferts fédéraux

Depuis 2010-2011, la croissance des transferts fédéraux dépasse celle de l'économie, en raison des dépenses de relance du gouvernement fédéral (en réaction à la récession de 2008-2009), de l'entente fédérale-provinciale concernant l'augmentation annuelle de 6 % du Transfert canadien en matière de santé et du paiement de péréquation versé à l'Ontario à la suite de la récession.

Compte tenu des ententes fédérales-provinciales en vigueur, les transferts fédéraux devraient croître plus lentement que l'économie durant la période à l'étude. Plus précisément, on prévoit que :

- le Transfert canadien en matière de programmes sociaux augmentera de 3 % par année;
- le Transfert canadien en matière de santé augmentera parallèlement au PIB nominal;
- l'Ontario ne sera plus admissible aux paiements de péréquation après 2018-2019 (selon les prévisions du BRF).

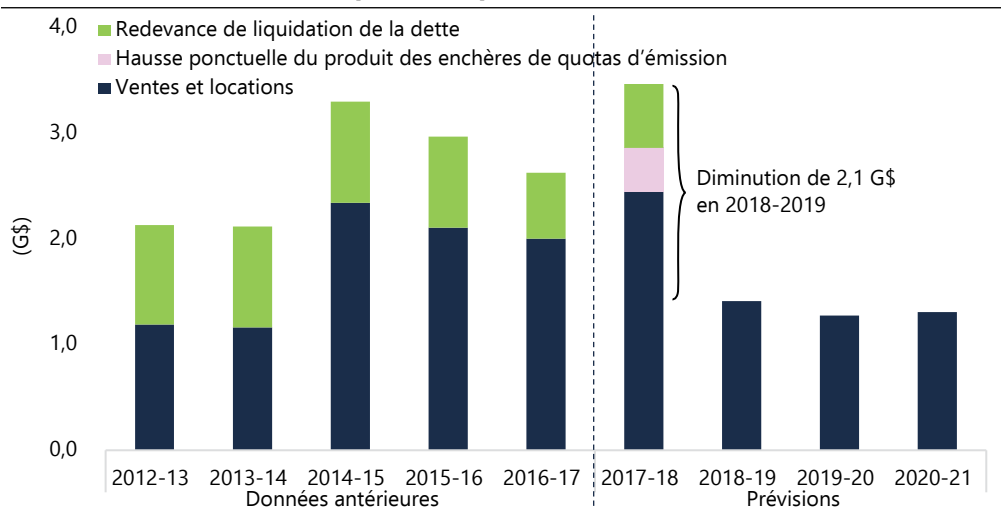
## Disparition de certains revenus temporaires

En 2017-2018, les revenus de l'Ontario comprenaient plusieurs revenus ponctuels ou temporaires qui disparaîtront<sup>15</sup>, notamment :

- l'augmentation temporaire des revenus de vente et de location, vu les ventes d'actifs additionnelles<sup>16</sup>;
- le retrait de la redevance de liquidation de la dette en 2018<sup>17</sup>;
- les revenus additionnels ponctuels générés par le Programme de plafonnement et d'échange de l'Ontario en 2017-2018<sup>18</sup>.

Au total, le BRF prévoit que 2,1 G\$ de revenus temporaires disparaîtront en 2018-2019.

### Diminution des revenus temporaires après 2017-2018



Sources : Budgets de l'Ontario, ministère des Finances et BRF.

<sup>15</sup> Certains de ces revenus temporaires – notamment ceux tirés de la vente de quotas d'émission de carbone – sont rattachés à des dépenses planifiées, ce qui compense partiellement leur diminution.

<sup>16</sup> Les ventes d'actifs de la province comprennent la vente d'une portion de ses avoirs en actions d'Hydro One dans le cadre d'un placement secondaire en 2017-2018, qui, selon les estimations du BRF, a généré des revenus d'environ 0,7 G\$.

<sup>17</sup> La redevance de liquidation de la dette est un montant facturé pour l'utilisation d'électricité en Ontario; elle remplace une partie des frais de service de la dette qui étaient auparavant inclus dans les factures d'électricité avant la restructuration de l'ancienne Ontario Hydro. Le gouvernement a retiré la redevance de liquidation de la dette des factures des consommateurs résidentiels le 1er janvier 2016 et des factures des consommateurs non résidentiels le 31 mars 2018.

<sup>18</sup> Au cours de l'exercice 2017-2018, la province a fait cinq ventes aux enchères de quotas d'émission de carbone. À l'avenir, elle prévoit en tenir quatre par année.

## Prévisions quant aux dépenses

Le BRP prévoit que les dépenses totales croîtront de 4,5 % de 2017-2018 à 2020-2021. Cette forte augmentation découle de nouvelles initiatives annoncées dans le budget de 2018 combinées à la hausse des paiements d'intérêt sur la dette.

### Dépenses de programmes

On prévoit une augmentation annuelle moyenne des dépenses de programmes de 4,5 % durant la période à l'étude.

Comparativement à l'exposé annuel d'automne de 2017, le budget de 2018 propose une augmentation des dépenses de 5,5 G\$ en 2018-2019, puis de 8,1 G\$ en 2020-2021<sup>19</sup>. Ces nouvelles dépenses visent des initiatives telles que le financement de services de garde pour enfants d'âge préscolaire, l'expansion du régime d'assurance-médicaments du gouvernement, la bonification de la couverture publique pour les soins dentaires, l'augmentation des ressources affectées aux services de santé mentale et une réforme de la sécurité du revenu<sup>20</sup>.

### Santé

Le budget de 2018 annonce une augmentation totale de 5,0 G\$ des dépenses en santé de 2018-2019 à 2020-2021 par rapport à l'exposé annuel d'automne de 2017. De ce montant, environ 1,8 G\$ sont associés à deux nouveaux programmes de soins de santé.

- La province élargit le programme Assurance-santé Plus afin que les médicaments sur ordonnance admissibles soient gratuits pour toutes les personnes de 65 ans et plus. Il s'agit d'une bonification du Programme de médicaments de l'Ontario, qui dispense ses bénéficiaires du paiement de la franchise et de la quote-part, et qui devrait faire économiser 240 \$ par année en moyenne aux aînés. Ce programme sera mis en œuvre le 1er août 2019, et son coût cumulé est estimé à 1,0 G\$ pour les exercices 2019-2020 et 2020-2021<sup>21</sup>.
- La province lance un nouveau régime d'assurance médicaments et soins dentaires pour les Ontariens qui n'ont pas de régime d'assurance-maladie complémentaire. Le programme couvre les coûts des médicaments et des soins dentaires, jusqu'à concurrence de 700 \$ par année pour une famille admissible

19 Cette hausse exclut les nouvelles dépenses de l'entente sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, qui avait déjà été annoncée dans l'exposé annuel d'automne de 2017. Voir le tableau 3.23 du *Budget de l'Ontario 2018*.

20 Les nouvelles dépenses comprennent aussi d'autres rajustements associés à la gestion des dépenses du gouvernement.

21 *Budget de l'Ontario 2018*.

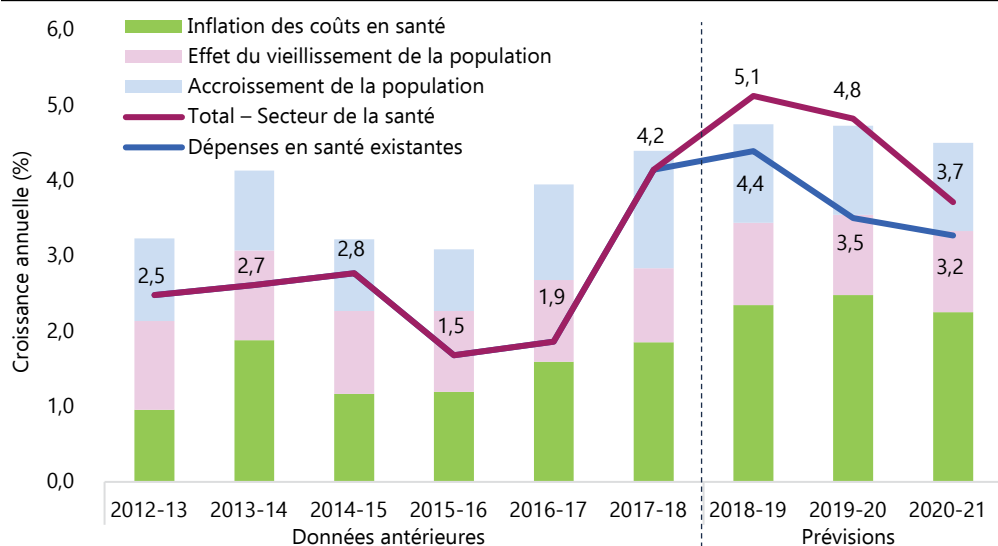


de quatre, et entrera en vigueur à l'été 2019. Son coût cumulé est estimé 0,8 G\$ pour les exercices 2019-2020 et 2020-2021<sup>22</sup>.

La majorité des 3,2 G\$ restants servira à augmenter le financement des programmes existants, notamment pour améliorer l'accès aux services de santé mentale et aux soins à domicile et en milieu communautaire, embaucher plus de personnel pour les soins de longue durée, et octroyer plus de fonds aux hôpitaux.

Comparativement à l'exposé annuel d'automne de 2017, le budget de 2018 propose une augmentation de 0,8 G\$ des dépenses en santé en 2018-2019, et de 2,4 G\$ en 2020-2021. Ces prévisions font passer la croissance annuelle moyenne prévue des dépenses en santé de 3,5 % à 4,6 % de 2017-2018 à 2020-2021. On s'attend maintenant à ce que le taux de croissance des dépenses en santé corresponde approximativement à celui des principaux inducteurs de coûts, y compris l'accroissement et le vieillissement de la population et l'inflation<sup>23</sup>.

### Dépenses en santé et principaux inducteurs de coûts



Sources : Budget de l'Ontario 2018 et analyse du BRF des données fournies par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Toutefois, sans compter les dépenses associées aux nouveaux programmes de soins de santé<sup>24</sup>, le BRF prévoit que les dépenses liées aux services de santé existants augmenteront en moyenne de 3,7 % par année, moins que l'accroissement et le

<sup>22</sup> Budget de l'Ontario 2018.

<sup>23</sup> D'autres facteurs viennent influencer les coûts des soins de santé, comme l'introduction de nouveaux services (ou l'élimination de certains services), l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux médicaments, les mesures d'efficacité, l'augmentation des revenus, les politiques gouvernementales et l'état de santé général de la population.

<sup>24</sup> Parmi les programmes et dépenses exclus, on compte : l'Assurance-santé Plus, l'assurance-maladie complémentaire, y compris l'assurance dentaire, et d'autres initiatives mineures annoncées dans le budget de 2018.

vieillesse de la population et l'inflation<sup>25</sup>. Cela indique que les nouvelles dépenses pourraient ne pas soulager entièrement les pressions budgétaires associées aux services de santé existants.

## Éducation

Dans le budget de 2018, le gouvernement prévoit une augmentation des dépenses en éducation de 4,7 % par année de 2017-2018 à 2020-2021. Cette hausse s'explique en partie par les dépenses supplémentaires destinées à de nouvelles initiatives de garde d'enfants, comme la réduction des frais de garde et la création de places subventionnées en garderie pour les poupons et les bambins. De plus, à partir de septembre 2020, le budget propose la mise en place d'un programme d'éducation préscolaire financé par les fonds publics pour les enfants de deux ans et demi et plus.

Non seulement ce programme permettra d'absorber le fardeau financier associé à la garde d'enfants pour les jeunes familles ontariennes, mais les études démontrent que l'amélioration de l'éducation de la petite enfance et des services de garde produirait des retombées économiques et sociales considérables, notamment de meilleurs résultats scolaires, moins d'inégalités de revenu et plus de participation des femmes sur le marché du travail<sup>26</sup>.

## Services sociaux

Dans le budget de 2018, le gouvernement prévoit une augmentation des dépenses pour les services sociaux et à l'enfance de 5,6 % par année de 2017-2018 à 2020-2021. Cette forte croissance est en partie causée par la réforme de la sécurité du revenu proposée, dont les coûts devraient atteindre 1,3 G\$ d'ici 2020-2021.

Elles comprennent une augmentation annuelle de 3 % des fonds affectés au programme Ontario au travail et au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – un taux supérieur à l'inflation – et un rehaussement du seuil de revenu maximum que peut gagner un bénéficiaire sans que ses prestations soient réduites. Dans l'ensemble, on s'attend à ce que ces réformes génèrent des retombées sociales telles que l'augmentation du revenu disponible des ménages à faible revenu.

## Augmentation prévue des paiements d'intérêt sur la dette

Le BRF prévoit que les paiements d'intérêt sur la dette augmenteront en moyenne de

<sup>25</sup> Ce sont les principaux inducteurs de coûts liés aux dépenses en santé (BRF, [Secteur de la santé de l'Ontario : Analyse actualisée des dépenses en santé de l'Ontario](#)).

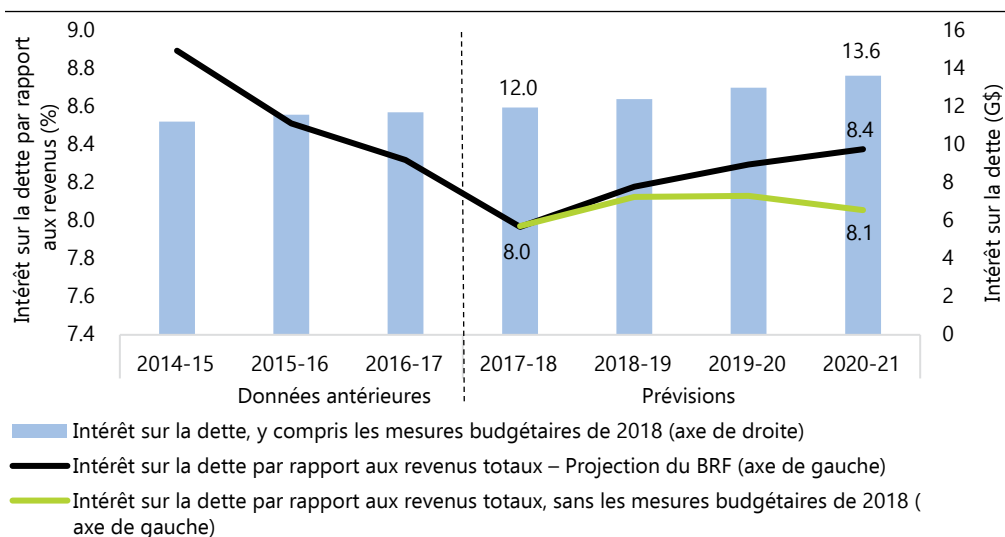
<sup>26</sup> Conference Board du Canada, [Prêts pour la vie : analyse socio-économique de l'éducation et des soins à la petite enfance](#).

4,4 % par année de 2017-2018 à 2020-2021, en raison de la hausse des taux d'intérêt et des déficits croissants.

Les mesures comprises dans le budget de 2018 entraîneront une hausse des emprunts. Cela contribuera à faire augmenter graduellement les paiements d'intérêt sur la dette à environ 0,5 G\$ d'ici 2020-2021, selon les prévisions du BRF.

Par conséquent, le ratio des paiements d'intérêt sur la dette par rapport aux revenus augmentera – il s'agit d'un indicateur important pour mesurer la capacité du gouvernement à financer sa dette. Au cours des trois prochaines années, on s'attend à une augmentation de 1,7 G\$ des paiements d'intérêt sur la dette, les portant à 13,6 G\$ en 2020-2021, soit 8,4 % des revenus totaux.

### Hausse de l'intérêt sur la dette



Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2018 et BRF.

## Solde budgétaire

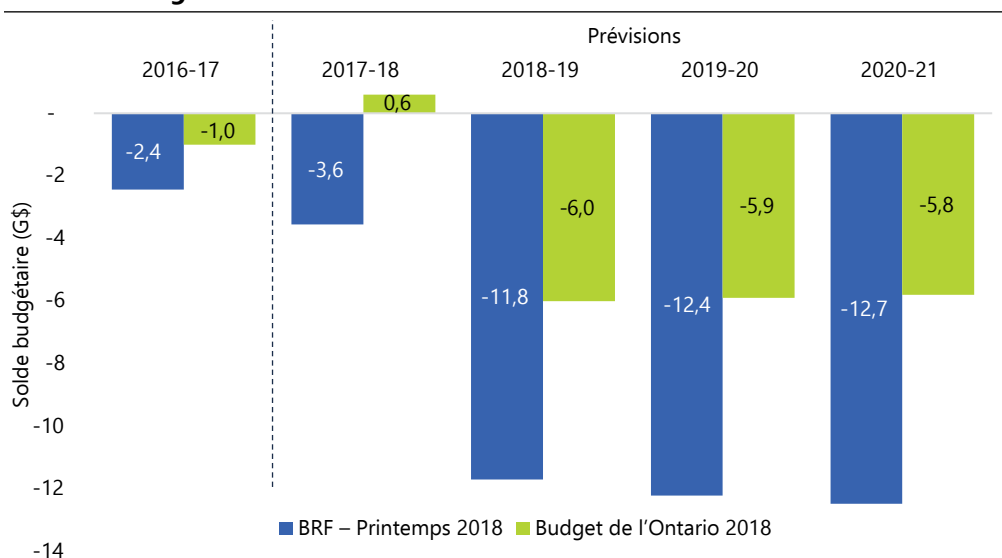
Selon le BRF, l'Ontario enregistrera un déficit budgétaire record de 3,6 G\$ en 2017-2018, comme prévu à l'automne.

En 2018-2019, la croissance des revenus fiscaux ralentira, des revenus temporaires disparaîtront et les revenus des entreprises publiques chuteront passagèrement. Ces facteurs, combinés aux importantes nouvelles mesures de dépenses du budget de 2018, entraîneront une nette aggravation du déficit à 11,8 G\$ en 2018-2019.

Le BRF prévoit que le déficit continuera de s'alourdir, atteignant 12,7 G\$ d'ici 2020-2021.

En comparaison, dans le budget de l'Ontario 2018, le gouvernement prévoit un léger excédent en 2017-2018, puis des déficits d'environ 6 G\$ de 2018-2019 à 2020-2021. L'écart entre les prévisions du BRF et celles du gouvernement est dû au fait que les projections de revenu du BRF sont quelque peu inférieures à celles du gouvernement, et que le BRF a adopté la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite.

### Solde du budget de l'Ontario



Note : Solde budgétaire avant réserve. Les prévisions du gouvernement ne tiennent pas compte de la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite.

Sources : Comptes publics de l'Ontario 2016-2017, budget de l'Ontario 2018 et BRF.

## Projections relatives au déficit de l'Ontario, sans les mesures du budget de 2018

Pour établir ses projections, le BRF a élaboré un scénario de référence qui exclut les nouvelles mesures annoncées dans le budget de 2018 et utilise la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite.

Selon ce scénario, l'Ontario était en déficit budgétaire avant même le dépôt du budget de 2018. Plus précisément, sans compter les mesures budgétaires, le BRF estime que le déficit serait de 3,6 G\$ en 2017-2018 et de 8,1 G\$ en 2018-2019. Il diminuerait ensuite à 6,1 G\$ d'ici 2020-2021 grâce à une augmentation des revenus non fiscaux.

### Solde budgétaire de référence, sans les mesures budgétaires de 2018

	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21
<b>Solde budgétaire de référence</b>	<b>-3,6</b>	<b>-8,1</b>	<b>-7,2</b>	<b>-6,1</b>
Mesures budgétaires de 2018				
Mesures de revenus*	0,1	0,3	0,3	0,3
Mesures de dépenses**		-3,9	-5,2	-6,3
Incidence sur l'intérêt sur la dette		-0,1	-0,3	-0,5
Variation nette	0,1	-3,7	-5,2	-6,5
<b>Solde budgétaire incluant les mesures budgétaires de 2018</b>	<b>-3,6</b>	<b>-11,8</b>	<b>-12,4</b>	<b>-12,7</b>

Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

\* Les mesures de revenus ne comprennent pas les modifications automatiques des politiques, comme l'harmonisation avec les récentes mesures fiscales fédérales et les nouveaux revenus tirés de la taxe d'accise sur le cannabis.

\*\* Les mesures de dépenses représentent les dépenses de programmes supplémentaires estimées par le BRF pour les programmes et services du budget de 2018, mais ne comprennent pas les autres rajustements associés à la gestion des dépenses du gouvernement.

Sources : Budget de l'Ontario 2018 et BRF.

Le déficit de référence se chiffre en moyenne à 6,0 G\$ de 2021-2022 à 2025-2026\*, malgré la croissance économique constante. Le déséquilibre permanent entre les revenus et les dépenses de l'Ontario pointe vers un déficit structurel déjà présent avant la présentation du budget de 2018.

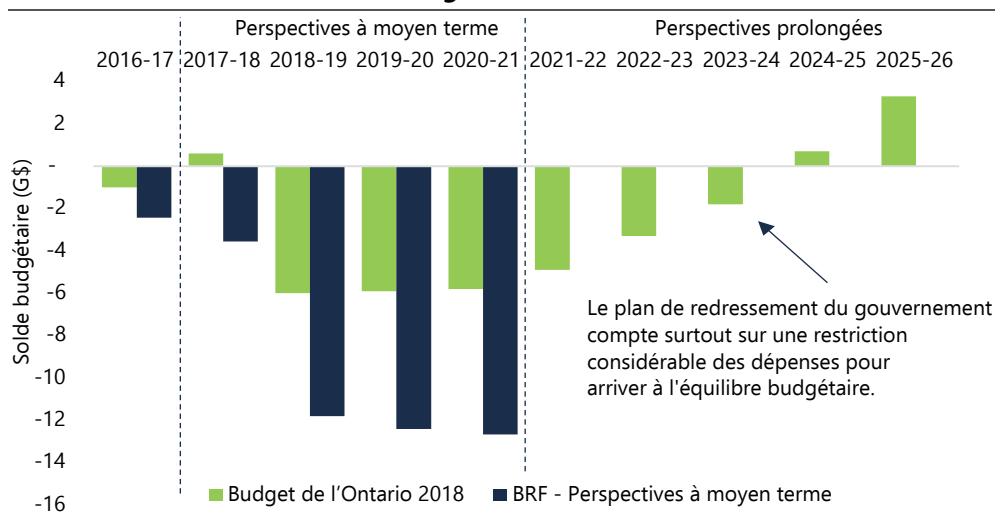
\* Détails fournis sur demande

# 4 | Perspectives budgétaires prolongées

## Évaluation du plan de redressement financier présenté dans le budget de 2018

Le budget annuel de l'Ontario est régi par la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*<sup>27</sup>. Celle-ci veut que le gouvernement de l'Ontario prévoie « un budget équilibré » pour chaque exercice. Lors de « circonstances extraordinaires », elle autorise les déficits à court terme, mais exige que le gouvernement précise quand et comment il reviendra à l'équilibre budgétaire<sup>28</sup>.

### Plan de redressement financier du gouvernement : tout un défi à l'horizon



Note : Les prévisions du budget de l'Ontario 2018 ne tiennent pas compte de la réserve ni de la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2018 et BRF.

Conformément à la *Loi*, le gouvernement a présenté un plan de redressement financier dans le budget qui comprend des prévisions prolongées sur cinq ans, soit de 2021-2022 à 2025-2026, pour les revenus, les dépenses et le solde budgétaire<sup>29</sup>.

<sup>27</sup> [Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financière, L.O. 2004, chap. 27.](#)

<sup>28</sup> Cette loi ne donne aucune indication sur les conditions qui peuvent être jugées extraordinaires. Il serait raisonnable d'interpréter qu'elle exige un budget équilibré tous les exercices, sauf lors des ralentissements économiques ou d'autres crises à court terme. Cependant, dans les quatre dernières années, l'économie ontarienne a enregistré la plus forte période de croissance depuis le début des années 2000, tout en affichant le taux de chômage le plus bas en près de deux décennies. Dorénavant, tous les prévisionnistes s'attendent à une croissance constante et modérée ainsi qu'à des gains soutenus en emploi. Par conséquent, rien ne semble justifier que le gouvernement considère la conjoncture comme étant extraordinaire.

<sup>29</sup> Voir la page 171 du Budget de l'Ontario 2018.

Ce plan prévoit un budget équilibré d'ici 2024-2025, en se fondant largement sur une restriction de la croissance des dépenses de programmes. Il donne peu de détails sur les politiques que le gouvernement compte adopter y arriver, mais présume que le gouvernement sabrera les dépenses de programmes, faisant passer leur croissance de 4,2 % par année en moyenne dans les trois prochaines années à seulement 2,1 % en moyenne à compter de 2021-2022.

## Projections budgétaires prolongées du BRF

Le BRF a prolongé ses prévisions budgétaires de 2021-2022 à 2025-2026 pour évaluer le caractère raisonnable et les risques associés au plan de redressement financier du gouvernement en vue d'éliminer le déficit budgétaire.

Le BRF a notamment établi des prévisions détaillées pour les revenus jusqu'en 2025-2026 et intégré les prévisions du budget de 2018 quant aux dépenses de programmes jusqu'en 2020-2021, toujours en suivant la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite. Cependant, vu l'importance capitale des hypothèses relatives à la croissance des dépenses de programmes pour la période à l'étude, le BRF a créé deux scénarios.

- Le scénario de restriction des dépenses du BRF se fonde sur le plan du gouvernement, qui vise à limiter la croissance des dépenses de programmes à 2,1 % par année de 2020-2021 à 2025-2026.
- Le scénario de statu quo suppose une croissance des dépenses de programmes d'environ 3,5 % par année de 2020-2021 à 2025-2026. La qualité des services publics serait maintenue par une hausse des dépenses tenant compte de l'accroissement et du vieillissement de la population et de l'inflation, soit les principaux inducteurs de coûts qui font grimper la facture des services publics.

Le scénario de restriction des dépenses montre que l'Ontario pourrait arriver à l'équilibre budgétaire d'ici 2025-2026. Cette prévision correspond, grosso modo, à celle du plan de redressement financier du gouvernement, où ce dernier s'attend

à retrouver un budget équilibré un an plus tôt. Ces calculs se basent sur un ralentissement marqué de la croissance des dépenses en 2021-2022, par rapport aux dépenses prévues pour les trois prochaines années.

En revanche, selon le scénario de statu quo du BRF, qui attribue aux dépenses de programmes le même rythme de croissance qu'aux principaux inducteurs de coûts, le déficit budgétaire provincial continuerait sans cesse de s'aggraver au fil de la période prolongée des prévisions.

## Projection des revenus

De 2020-2021 à 2025-2026, les prévisions économiques du BRF et du gouvernement sont sensiblement les mêmes, avec une croissance du PIB nominal d'environ 4,0 % en moyenne (voir le chapitre sur les perspectives économiques pour en savoir plus sur les projections prolongées du BRF).

Malgré des projections semblables concernant la croissance économique, le gouvernement prévoit une augmentation des revenus annuelle moyenne de 3,3 % pour la période visée, ce qui est moins que les 3,7 % du BRF et nettement inférieur au taux de croissance prévu du PIB nominal.

### Projection des revenus de 2020-2021 à 2025-2026 – Hypothèses du BRF

Source de revenus	Hypothèse du BRF concernant la croissance	Prévisions du BRF au printemps 2018	Plan de redressement financier du budget de l'Ontario 2018 (%)
Revenus fiscaux	La croissance des revenus fiscaux suit celle des grands facteurs économiques, notamment le revenu du travail, les bénéfices des sociétés et les dépenses des ménages.	3,8	3,6
Transferts fédéraux	Selon les taux de croissance prescrits par la loi et les prévisions économiques pour l'Ontario et le Canada.	3,1	2,9
Entreprises publiques	Selon la croissance du PIB nominal.	3,9	4,3
Autres revenus	Selon la croissance du PIB nominal et les prévisions du BRF quant aux revenus tirés des quotas du Programme de plafonnement et d'échange.	3,6	2,0
<b>Total des revenus</b>		<b>3,7</b>	<b>3,3</b>

Sources : BRF et ministère des Finances de l'Ontario.

Le ralentissement de la croissance des revenus fiscaux projeté par le gouvernement reflète un ralentissement de la croissance des impôts et des autres revenus (comme



les frais d'administration, les ventes et les locations). Par conséquent, le BRF prévoit au total 2,1 G\$ de plus que le gouvernement d'ici 2025-2026.

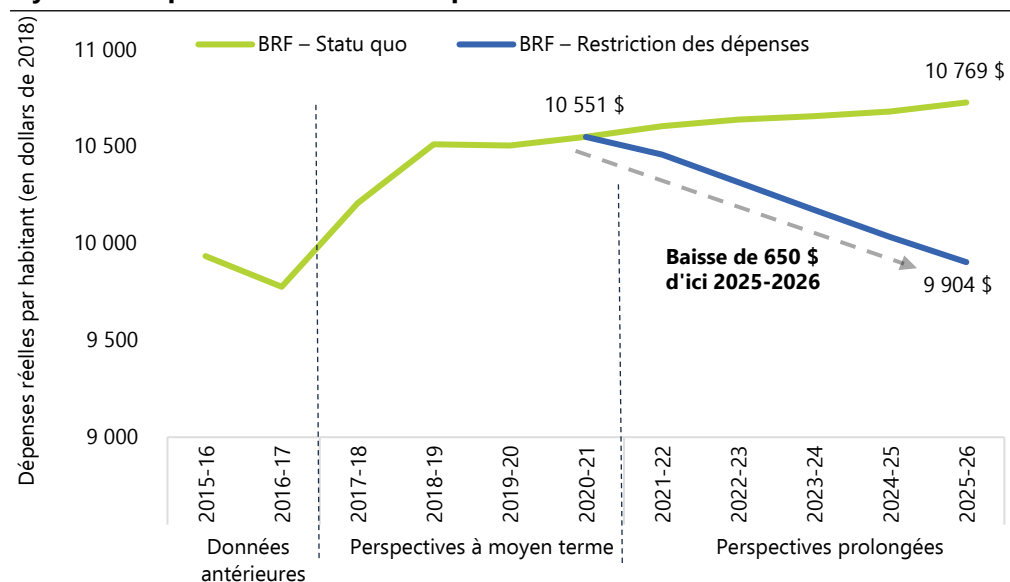
La faible croissance des revenus, selon le plan de redressement financier du gouvernement, sous-entend la diminution de la part des revenus de la province dans l'économie. Cette part passerait de 17,5 % du PIB en 2020-2021 à 17,0 % d'ici 2025-2026. Il est peu probable que cette tendance à la baisse se maintienne à long terme.

## Prévisions quant aux dépenses

La demande de services publics tend à augmenter avec l'accroissement et le vieillissement de la population, tandis que le coût de la prestation des services augmente avec l'inflation des prix. Pour satisfaire la demande grandissante et préserver la qualité des services publics, les dépenses de programmes doivent normalement croître au même rythme que ces principaux inducteurs de coûts.

En tenant compte de ces inducteurs de coûts, le scénario de statu quo du BRF suppose une croissance des dépenses de programmes de 3,5 % par année de 2020-2021 à 2025-2026 afin de préserver la quantité et la qualité actuelles des services.

### Réduction des dépenses de programmes de 650 \$ par personne après rajustement pour inflation selon le plan de redressement financier



Note : Les prévisions du BRF et du gouvernement tiennent compte de la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite.

Sources : Budget de l'Ontario 2018 et BRF.

En revanche, le plan de redressement financier du gouvernement compte limiter la croissance annuelle des dépenses à 2,1 % par année en moyenne sur cinq ans, bien en deçà du rythme de l'accroissement de la population et de l'inflation. Le scénario de restriction des dépenses du BRF suppose que la croissance des dépenses de programmes correspondra à celle prévue dans le plan de reprise du gouvernement.

En limitant la croissance des dépenses, le plan de reprise du budget de 2018 laisse entendre que les dépenses du gouvernement en matière de biens et services diminueront d'environ 650 \$ par personne, d'ici 2025-2026, après rajustement pour inflation.

## Répercussions des restrictions des dépenses de programmes

Il y a trois grandes stratégies à la disposition des provinces pour gérer et freiner la croissance des dépenses de programmes :

- apporter des changements transformateurs à la fonction publique pour améliorer l'efficacité des programmes;
- comprimer temporairement les dépenses prévues (restrictions salariales, report des activités d'entretien, etc.);
- réduire la quantité ou la qualité des services existants.

Il n'est généralement pas facile d'apporter des changements transformateurs à la fonction publique pour réaliser des gains d'efficacité durables<sup>30</sup>, ni d'éliminer tout bonnement des programmes, à cause des préoccupations des parties intéressées.

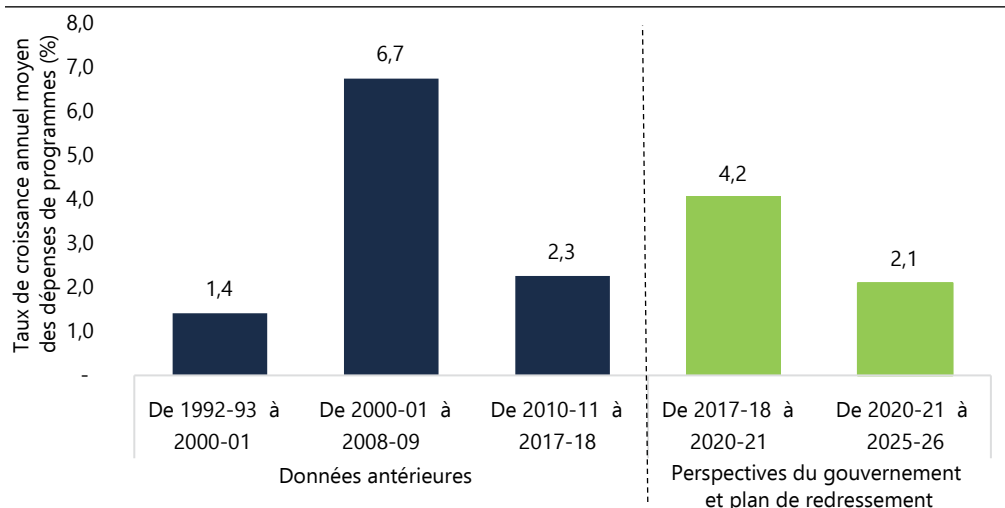
Par conséquent, les gouvernements se sont souvent tournés vers des mesures temporaires pour gérer et freiner les dépenses publiques. Or, ces mesures peuvent entraîner une période de « rattrapage » où des dépenses supplémentaires serviront à alléger les pressions budgétaires accumulées.

Depuis 1991, il y a eu deux périodes de restriction prolongée des dépenses en Ontario semblables à ce qui est proposé dans le plan de redressement financier du gouvernement. Après le commencement de la récession au début des années 1990, les gouvernements qui se sont succédé ont combiné plusieurs stratégies pour limiter la croissance des dépenses de programmes à 1,4 % par année en moyenne, de 1992-1993 à 2000-2001.

<sup>30</sup> Bien qu'il y a des exemples d'initiatives fructueuses (voir l'article « [Estonia, The Digital Republic](#) » paru dans le *New Yorker* le 18 et le 25 décembre 2017), il y a aussi eu des échecs retentissants (voir le rapport [Les problèmes liés au système de paye Phénix](#) du vérificateur général du Canada).

Les années 1990 ont été suivies d'une période de « rattrapage » dans les années 2000, où les dépenses de programmes ont augmenté de 6,7 % par année. Cette période de forte croissance témoigne de l'introduction de nouveaux services publics, mais aussi de la réponse aux pressions budgétaires « temporaires » (y compris l'arriéré d'entretien des infrastructures et les restrictions salariales du secteur public) qui se sont accumulées pendant la décennie précédente.

### Périodes de lente croissance des dépenses de programmes suivies de périodes de « rattrapage »



Note : Les données antérieures à 2009 sont tirées du tableau 385-0001 de Statistique Canada. Les années de récession ont été omises afin d'exclure les effets des mesures de relance. Les prévisions et le plan de relance du gouvernement ne tiennent pas compte de la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite.

Source : Statistique Canada, budgets de l'Ontario et BRF.

Après la récession de 2008-2009, la restriction de la croissance des dépenses jouait un rôle essentiel dans le plan de la province en vue d'équilibrer le budget en 2017-2018. Cette mission a été réalisée grâce à plusieurs stratégies, entre autres des gains d'efficience<sup>31</sup> et des restrictions salariales dans la fonction publique et le report de l'entretien des écoles et des hôpitaux<sup>32</sup>. Ces mesures ont diminué les dépenses de programmes à 2,3 % par année en moyenne, de 2011-2012 à 2017-2018.

Comme dans les années 1990, la restriction des dépenses pendant les années post-récession a généré des risques pour les budgets futurs. En effet, la province devra

31 Voir l'exemple des gains d'efficience des hôpitaux ontariens dans le rapport *Secteur de la santé de l'Ontario* du BRF.

32 Malgré la hausse du financement accordé pour la rénovation des immobilisations, la vérificatrice générale a annoncé que « [d]es investissements majeurs sont requis pour l'entretien des écoles et hôpitaux de l'Ontario, mais les niveaux actuels de financement ne permettent pas d'effectuer ces travaux ». Voir la page 333 du Rapport annuel 2015 de la vérificatrice générale.

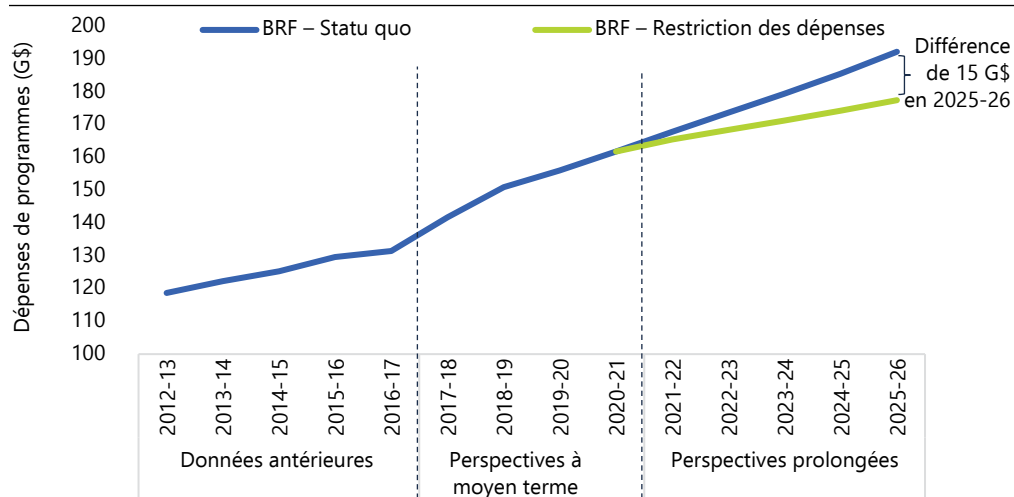
injecter plus de fonds si elle veut réduire les pressions budgétaires accumulées<sup>33</sup>.

Dans les trois prochaines années (2018-2019 à 2020-2021), le budget de 2018 prévoit une augmentation considérable des dépenses de programmes, soit un taux de croissance annuelle moyenne de 4,2 %. Or, la majorité de ces fonds sont destinés à de nouvelles initiatives, ce qui n'allégera pas entièrement la pression exercée sur les services publics existants.

À partir de 2021-2022, le gouvernement compte augmenter les dépenses de programmes de seulement 2,1 % par année en moyenne, soit moins que les 2,3 % de 2011 à 2017 et bien en deçà des 3,5 % nécessaires étant donné la pression budgétaire exercée par l'accroissement et le vieillissement de la population et par l'inflation.

Des restrictions d'une telle ampleur signifieraient que, par rapport au projection de statu quo du BRF, le gouvernement devrait trouver le moyen de dépenser 15 G\$ de moins de façon permanente pour arriver à un budget équilibré d'ici 2025-2026.

### Projection des dépenses de programmes selon le BRF



Note : Les deux projections tiennent compte de la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, budgets de l'Ontario 2017 et 2018 et BRF.

Pour corriger le grand déficit de l'Ontario en se limitant à réduire les dépenses, il faudrait instaurer des solutions permanentes, comme apporter des changements transformateurs à la prestation de services, réduire la qualité des services publics ou éliminer simplement certains services.

<sup>33</sup> Par exemple, après avoir imposé pendant des années des restrictions salariales aux médecins de l'Ontario, la province négocie actuellement avec l'Association médicale de l'Ontario (AMO) une nouvelle Entente sur les services de médecin. En mars 2018, l'AMO a entamé un processus d'arbitrage exécutoire avec la province, faisant du rétablissement des honoraires avant les compressions de 2015 sa priorité.

Vu que le plan du gouvernement donne peu de détails sur les moyens qu'il compte adopter pour freiner la croissance des dépenses de programmes et qu'il est difficile d'éliminer ou de transformer des services publics, la province risque de ne pas atteindre sa cible.

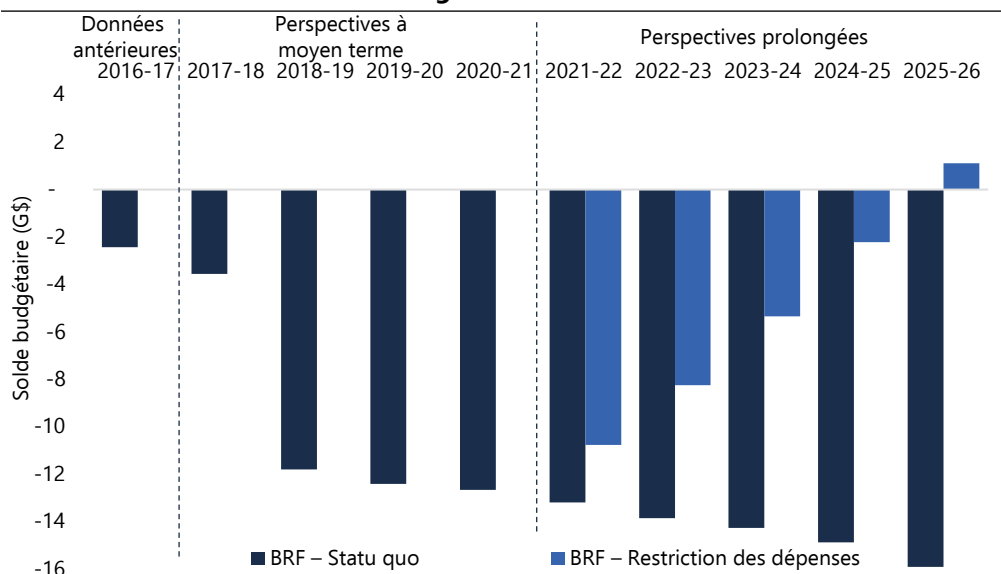
## Solde budgétaire

D'ici 2020-2021, le BRF s'attend à ce que le déficit de l'Ontario atteigne 12,7 G\$. Pour résorber le déficit et atteindre l'équilibre budgétaire d'ici les cinq prochaines années, le plan de reprise du gouvernement propose un revirement des politiques budgétaires, dont le but est de freiner considérablement la croissance des dépenses.

Selon le scénario de restriction des dépenses du BRF (et d'après le plan de reprise du gouvernement), le déficit budgétaire de la province diminuera rapidement, et il y aura même un petit surplus d'ici 2025-2026. Or, pour arriver à l'équilibre budgétaire, il faudrait limiter sérieusement la croissance des dépenses sur cinq ans.

En revanche, selon le scénario de statu quo du BRF, les services publics seraient maintenus, mais le déficit budgétaire continuerait sans cesse de s'aggraver au fil de la période prolongée des prévisions. D'ici 2025-2026, le BRF s'attend à ce que le déficit atteigne 16,6 G\$, soit 1,5 % du PIB.

### Prévisions concernant le solde budgétaire selon le BRF



Note : Les deux projections tiennent compte de la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2018 et BRF.

# Incidence du fardeau grandissant de la dette

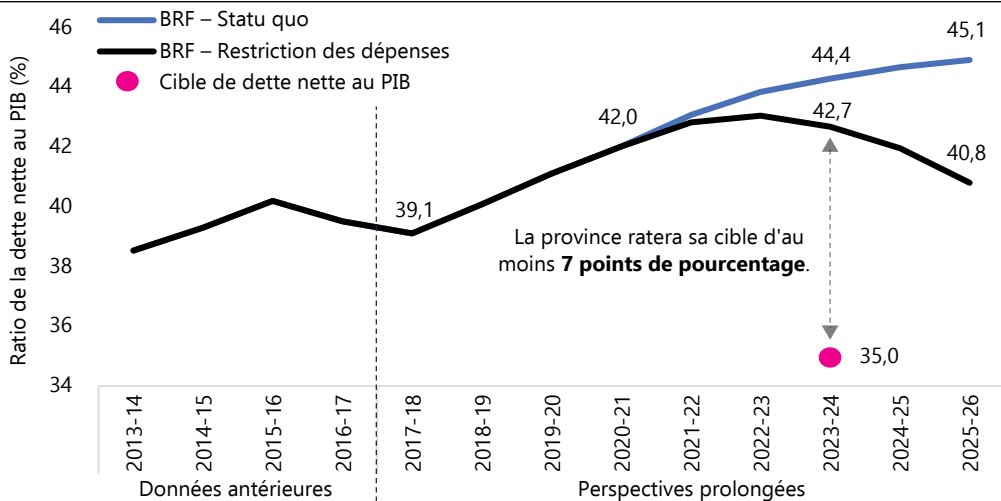
Dans les trois prochaines années, le BRF prévoit que la dette nette de l'Ontario augmentera de près de 70 G\$, et se fixera à 394 G\$ d'ici 2020-2021<sup>34</sup>, faisant passer le ratio de la dette nette au PIB à 42 %. Durant la période prolongée des perspectives (de 2021-2022 à 2025-2026), la dette nette provinciale continuera d'augmenter selon les deux scénarios du BRF.

Selon le scénario de restriction des dépenses, le ratio de la dette nette au PIB montera à 43 % en 2022-2023, avant d'entamer une diminution progressive. Toutefois, malgré cette amélioration, le ratio demeurera au-delà du seuil actuel de 39 % en 2025-2026.

Selon le scénario de statu quo du BRF, le ratio de la dette nette au PIB augmentera à plus de 45 % d'ici 2025-2026.

Dans son budget de 2017, le gouvernement a fixé un ratio cible de la dette nette au PIB de 35 % d'ici 2023-2024, en vue d'atteindre un ratio de 27 % d'ici 2029-2030. Dans le budget de 2018, il n'a pas relevé ses anciennes cibles pour réduire le fardeau de la dette.

## Atteinte peu probable de la dette nette cible provinciale



Note : Les projections tiennent compte de la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite.

Sources : Budget de l'Ontario 2017, Comptes publics de l'Ontario et BRF.

D'après les deux scénarios du BRF, le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario sera bien au-delà du ratio cible intermédiaire de 35 % fixé par la province pour 2023-2024.

<sup>34</sup> Les prévisions de la dette nette par le BRF tiennent compte de l'incidence financière de la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale pour le Plan pour des frais d'électricité équitables et l'actif net des régimes de retraite.

Même en tenant compte des restrictions considérables des dépenses de programmes supposées dans le plan de redressement financier du gouvernement, le BRF s'attend à ce que la province rate sa cible de 7 points de pourcentage en 2023-2024<sup>35</sup>.

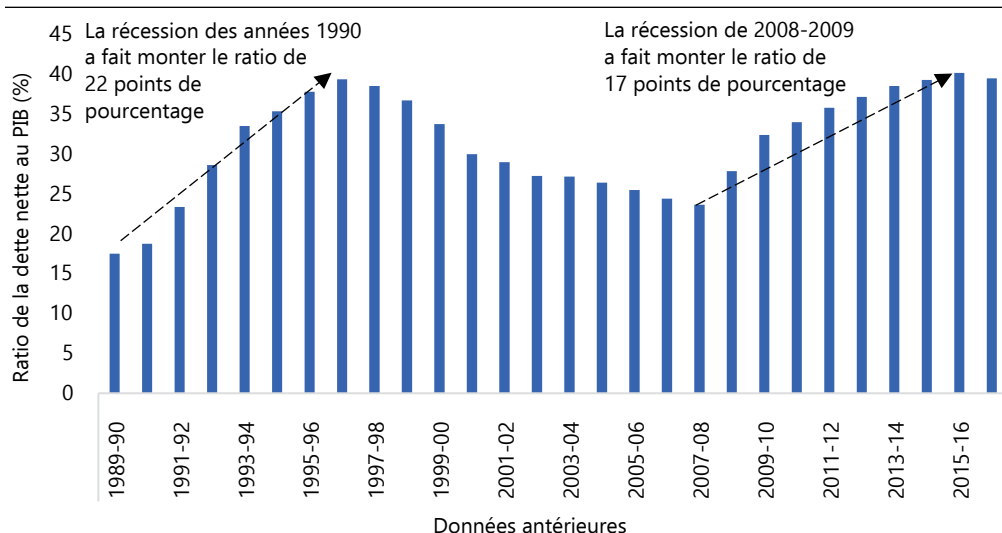
La *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières* ordonne au gouvernement de l'Ontario de « maintenir un rapport prudent entre la dette provinciale et le produit intérieur brut de l'Ontario »<sup>36</sup>. Or, le budget de 2018 augmentera considérablement le fardeau de la dette pour la prochaine décennie.

Une dette publique élevée et en hausse risque de nuire sérieusement à la province, car elle occasionne de plus grands paiements d'intérêts et laisse au gouvernement une moins grande marge de manœuvre financière pour financer les services publics futurs ou réagir aux événements imprévus, comme les récessions, par le déficit actif.

## Ralentissements économiques à venir

Les récessions économiques peuvent avoir de graves répercussions sur la vie des Ontariens et sur les finances de la province. Celle du début des années 1990 a fait monter le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario de 22 points de pourcentage, tandis que la crise financière mondiale plus récente de 2008-2009 a accru le fardeau de la dette provinciale de 17 points.

### Augmentation marquée du ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario après les récessions



Sources : Budget de l'Ontario et BRF.

<sup>35</sup> Le plan de redressement financier ne permet pas d'atteindre l'objectif de réduire le ratio de la dette nette au PIB à 35 % d'ici 2023-2024.

<sup>36</sup> [Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financière, L.O. 2004, chap. 27.](#)

Même si personne ne connaît l'avenir, il est peu probable que les solides résultats économiques de l'Ontario se maintiennent indéfiniment. Le prochain ralentissement économique fera grimper son ratio de la dette nette au PIB. Un plan budgétaire plus prudent qui ferait baisser ce ratio donnerait à la province une plus grande marge de manœuvre pour maintenir ses services publics en cas de ralentissement économique.

## Pression budgétaire du vieillissement de la population ontarienne

Dans les 35 prochaines années, l'Ontario subira une grande transformation démographique, compte tenu du vieillissement de la population et du ralentissement de sa croissance. La génération des baby-boomers, qui constitue plus du quart de la population provinciale, aura entre 55 et 75 ans d'ici 2020, et prendra progressivement sa retraite. Cette transition devrait ralentir la croissance de l'emploi et des revenus globaux à partir des années 2020.

À mesure que les baby-boomers vieillissent, ils utiliseront de plus en plus les ressources du réseau de santé ontarien et exerceront une pression accrue sur les dépenses du gouvernement. Ces changements démographiques se combineront à une baisse de la croissance des revenus fiscaux et à une hausse des dépenses. Ils accentueront ainsi les déficits budgétaires, selon les tendances actuelles de la politique budgétaire<sup>37</sup>.

Le budget de 2018 retarde le redressement du déficit, ce qui augmente la dette léguée dans les années 2020, lorsque les changements démographiques exerceront des pressions budgétaires accrues. Cette dette supplémentaire compliquera la stabilisation des finances publiques provinciales et fera passer le fardeau des épaules des baby-boomers à celles des générations suivantes<sup>38</sup>.

## Sensibilités budgétaires

Les changements apportés aux politiques provinciales en matière de revenus courants ou de dépenses ainsi que certains facteurs externes peuvent avoir une grande incidence sur l'équilibre budgétaire de l'Ontario d'ici 2025-2026. Pour évaluer la sensibilité des finances de la province à la variation des principales variables, le BRF a estimé les répercussions de changements dans quatre volets clés, soit la politique fiscale, les dépenses, les transferts fédéraux et les taux d'intérêt.

<sup>37</sup> Pour en savoir plus, voir les [Perspectives budgétaires à long terme de l'Ontario](#) du BRF.

<sup>38</sup> *Ibid.*



Par exemple, si le gouvernement relevait de façon permanente les taux d'imposition sur le revenu des particuliers en 2018-2019 pour augmenter de 10 % les revenus qu'il en tire (soit à peu près 510 \$ de plus par contribuable en moyenne cette année-là), le déficit de l'Ontario chuterait de 6,5 G\$ d'ici 2025-2026.

Et si le gouvernement portait de façon permanente le taux de la TVH de 8 % à 9 % à partir de 2018-2019, il en tirerait environ 3,4 G\$ la première année. Au fil du temps, ce montant augmenterait, et les paiements d'intérêt sur la dette diminueraient un peu. Grâce à l'effet combiné de ces gains, le déficit de l'Ontario baisserait de 6 G\$ d'ici 2025-2026.

Quant aux dépenses, si le gouvernement réussissait à réduire le taux de croissance des dépenses en santé de 1 % pour chaque année de ses projections, son déficit s'allégerait de 7,7 G\$ d'ici 2025-2026.

### Sensibilité de l'équilibre budgétaire de l'Ontario à certains facteurs

Changements à compter de 2018-2019	Réduction du déficit en :	
	2018-19	2025-26
<b>Impôts</b>		
Augmentation de 10 % des revenus fiscaux sur le revenu des particuliers (510 \$ par déclarant en 2018-2019) maintenue durant la période de projection	3,6 G\$	6,5 G\$
Augmentation de 1 point de pourcentage du taux d'imposition général des sociétés maintenue durant la période de projection	1,2 G\$	2,1 G\$
Augmentation de 1 point de pourcentage du taux de la TVH maintenue durant la période de projection	3,4 G\$	6,0 G\$
<b>Transferts fédéraux</b>		
Augmentation de 1 point de pourcentage de la croissance annuelle du Transfert canadien en matière de santé maintenue durant la période de projection	0,1 G\$	1,9 G\$
Augmentation de 1 point de pourcentage de la croissance annuelle du Transfert canadien en matière de programmes sociaux maintenue durant la période de projection	0,1 G\$	0,7 G\$
<b>Dépenses en santé</b>		
Réduction de 1 point de pourcentage du taux de croissance des dépenses en santé maintenue durant la période de projection	0,6 G\$	7,5 G\$
<b>Taux d'intérêt</b>		
Réduction de 1 point de pourcentage du taux d'emprunt effectif de l'Ontario maintenue durant la période de projection	0,4 G\$	3,1 G\$

Note : Ces estimations tiennent compte des répercussions connexes sur les intérêts de la dette, mais pas des retombées économiques.

Source : BRF.

# 5 | Annexe

## Tableaux des prévisions

**Tableau 1a : Principales sources de revenus**

(en pourcentage de croissance)	2016r	2017e	2018p	2019p	2020p	2021p	2022p	Moyenne*
<b>PIB nominal</b>								
BRF – Printemps 2018	4,3	4,5	4,2	4,1	4,1	3,9	3,9	4,1
Budget de l'Ontario 2018	4,3	4,4	4,1	3,9	4,0	3,9	-	4,0
BRF – Consensus actuel**	4,3	4,5	4,1	4,0	3,9	4,1	4,1	4,0
<b>Revenu du travail</b>								
BRF – Printemps 2018	3,4	3,7	5,3	4,4	4,0	3,8	3,8	4,4
Budget de l'Ontario 2018***	3,3	3,6	5,9	4,5	4,2	4,2	-	4,7
<b>Bénéfices des sociétés</b>								
BRF – Printemps 2018	7,3	9,9	2,4	3,1	4,4	4,1	4,1	3,5
Budget de l'Ontario 2018	7,3	9,2	1,5	3,5	2,8	4,1	-	3,0
<b>Consommation des ménages</b>								
BRF – Printemps 2018	4,2	4,4	4,5	4,2	3,8	3,8	3,8	4,1
Budget de l'Ontario 2018****	4,2	-	4,8	4,2	4,0	-	-	4,3

r = Données réelles; e = Données estimées; p = Données projetées

\* Aux fins de comparaison, la moyenne est calculée de 2017 à 2021,

\*\* Le consensus du Bureau de la responsabilité financière tient compte des prévisions du Centre for Spatial Economics, du Policy and Economic Analysis Program de l'Université de Toronto et du Conference Board du Canada,

\*\*\* Les chiffres du budget de l'Ontario 2018 pour le revenu du travail correspondent aux données nationales, tandis que ceux du BRF sont établis selon les données provinciales,

\*\*\*\* La consommation moyenne des ménages dans le budget de l'Ontario 2018 s'étend de 2018 à 2020,

Sources : Statistique Canada, budget de l'Ontario 2018, Comptes économiques de l'Ontario, consensus du BRF et BRF,

**Tableau 1b : PIB réel de l'Ontario et composantes**

(en pourcentage de croissance)	2016r	2017e	2018p	2019p	2020p	2021p	2022p	Moyenne*
<b>PIB réel</b>								
BRF – Printemps 2018	2,6	2,7	2,2	2,0	1,9	1,9	1,9	2,0
Budget de l'Ontario 2018	2,6	2,7	2,2	1,8	1,9	1,7	-	1,9
BRF – Consensus actuel**	2,6	2,8	2,1	2,0	2,1	2,1	2,0	2,1
<b>Composantes du PIB réel</b>								
Consommation des ménages***	2,9	3,5	2,5	1,9	1,8	1,8	1,8	2,0
Investissements résidentiels	7,4	2,9	-3,5	0,9	1,8	2,1	2,4	0,3
Investissement des entreprises****	-8,8	4,8	5,9	4,8	3,4	3,0	2,7	4,3
Gouvernement (consommation et investissement)	2,1	2,9	3,3	1,7	1,2	1,2	1,2	1,9
Exportations	2,5	-1,4	1,9	2,2	2,0	2,0	2,0	2,0
Importations	0,0	1,2	1,6	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8

r = Données réelles; e = Données estimées; p = Données projetées

\* Aux fins de comparaison, la moyenne est calculée de 2017 à 2021.

\*\* Le consensus du Bureau de la responsabilité financière tient compte des prévisions du Centre for Spatial Economics, du Policy and Economic Analysis Program de l'Université de Toronto et du Conference Board du Canada.

\*\*\* La consommation des ménages englobe les dépenses de consommation des ménages et des organismes à but non lucratif, \*\*\*\* Les investissements des entreprises comprennent les investissements autres que résidentiels et les investissements en machinerie et en équipement.

Sources : Statistique Canada, budget de l'Ontario 2018, Comptes économiques de l'Ontario, consensus du BRF et BRF.

**Tableau 2 : Indicateurs économiques sélectionnés**

	2016r	2017r	2018p	2019p	2020p	2021p	2022p
<b>Emploi (en pourcentage de croissance)</b>							
BRF – Printemps 2018	1,1	1,8	1,5	1,2	1,0	0,9	0,9
Budget de l'Ontario 2018	1,1	1,8	1,7	1,1	0,9	0,8	-
<b>Taux de chômage (en pourcentage)</b>							
BRF – Printemps 2018	6,5	6,0	5,8	5,8	5,9	5,9	5,9
Budget de l'Ontario 2018	6,5	6,0	5,5	5,4	5,4	5,4	-
<b>Population active (en pourcentage de croissance)</b>							
BRF – Printemps 2018	0,9	1,2	1,2	1,2	1,1	0,9	0,9
Budget de l'Ontario 2018	-	-	-	-	-	-	-
<b>Croissance de la population (en pourcentage)</b>							
BRF – Printemps 2018	1,3	1,6	1,3	1,2	1,2	1,1	1,1
Budget de l'Ontario 2018	-	-	-	-	-	-	-
<b>Inflation de l'IPC (en pourcentage de croissance)</b>							
BRF – Printemps 2018	1,8	1,7	2,1	2,3	2,0	2,0	2,0
Budget de l'Ontario 2018	1,8	1,7	2,2	2,2	2,1	1,9	-
<b>PIB réel du Canada (en pourcentage de croissance)</b>							
BRF – Printemps 2018	1,4	3,0	2,1	2,0	2,0	2,0	1,9
Budget de l'Ontario 2018	-	-	-	-	-	-	-
<b>PIB réel des États-Unis (en pourcentage de croissance)</b>							
BRF – Printemps 2018	1,5	2,3	2,6	2,3	2,0	2,0	1,9
Budget de l'Ontario 2018	1,5	2,3	2,8	2,4	2,1	2,0	-
<b>Dollar canadien (en cents américains)</b>							
BRF – Printemps 2018	75,5	77,0	76,3	76,6	76,9	77,5	78,1
Budget de l'Ontario 2018	75,5	77,0	80,1	80,9	81,2	81,2	-
<b>Pétrole brut WTI (en \$ US)</b>							
BRF – Printemps 2018	43	51	59	58	61	64	68
Budget de l'Ontario 2018	43	51	59	59	59	60	-
<b>Taux des bons du Trésor de trois mois (en pourcentage)</b>							
BRF – Printemps 2018	0,5	0,7	1,3	1,9	2,3	2,6	2,9
Budget de l'Ontario 2018	0,5	0,7	1,4	2,2	2,7	2,7	-
<b>Taux des obligations de 10 ans du gouvernement (en pourcentage)</b>							
BRF – Printemps 2018	1,3	1,8	2,3	2,7	3,1	3,3	3,5
Budget de l'Ontario 2018	1,3	1,8	2,4	3,0	3,5	3,5	-

r = Données réelles; p = Données projetées

Sources : Statistique Canada, budget de l'Ontario 2018, Banque du Canada, budget fédéral de 2018, consensus du BRF et BRF.

**Tableau 3a : Perspectives budgétaires du BRF à moyen terme**

(en milliards de dollars)	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p
<b>Revenus</b>					
Impôt des particuliers	30,7	32,4	35,2	37,0	38,8
Taxe de vente	24,8	26,0	26,8	27,9	28,9
Impôt des sociétés	14,9	15,7	15,2	15,7	16,2
Autres taxes et impôts	24,1	25,3	25,9	26,7	27,5
<b>Total des revenus fiscaux</b>	<b>94,3</b>	<b>99,4</b>	<b>103,1</b>	<b>107,2</b>	<b>111,4</b>
Transferts du gouvernement du Canada	24,5	25,3	26,0	25,6	26,7
Revenus tirés des entreprises publiques	5,6	6,1	4,9	6,0	6,6
Autres revenus non fiscaux	16,3	19,3	17,6	17,7	18,0
<b>Total des revenus</b>	<b>140,7</b>	<b>150,2</b>	<b>151,5</b>	<b>156,6</b>	<b>162,8</b>
<b>Charges</b>					
Santé	55,9	58,3	61,3	64,2	66,6
Secteur de l'éducation	26,6	27,5	29,1	30,1	31,5
Secteur de l'éducation postsecondaire et de la formation	10,1	11,1	11,8	12,0	12,0
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux	16,1	16,8	17,9	18,7	19,8
Secteur de la justice	4,6	4,9	5,0	5,0	5,0
Autres programmes	18,2	23,2	25,8	26,1	26,8
<b>Total des charges des programmes</b>	<b>131,5</b>	<b>141,8</b>	<b>150,9</b>	<b>156,1</b>	<b>161,8</b>
Intérêt sur la dette	11,7	12,0	12,4	13,0	13,6
<b>Total des dépenses</b>	<b>143,2</b>	<b>153,7</b>	<b>163,3</b>	<b>169,0</b>	<b>175,4</b>
<b>Solde budgétaire (présentation de la VG)*</b>	<b>-2,4</b>	<b>-3,6</b>	<b>-11,8</b>	<b>-12,4</b>	<b>-12,7</b>
<b>Rajustements comptables</b>					
Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables	-	2,0	2,4	2,6	2,8
Actif net des régimes de retraite	1,4	2,2	2,6	3,0	3,2
<b>Total des rajustements comptables</b>	<b>1,4</b>	<b>4,2</b>	<b>5,0</b>	<b>5,6</b>	<b>6,0</b>
<b>Solde budgétaire selon le BRF* (présentation du gouvernement)</b>	<b>-1,0</b>	<b>0,7</b>	<b>-6,8</b>	<b>-6,8</b>	<b>-6,6</b>
<b>Solde budgétaire* (budget de 2018)</b>	<b>-1,0</b>	<b>0,6</b>	<b>-6,0</b>	<b>-5,9</b>	<b>-5,8</b>

r = Données réelles; p = Données projetées

\* Le solde budgétaire est présenté sans tenir compte de la réserve.

Note : Les années représentent le début des exercices financiers (par exemple, 2017 représente l'exercice 2017-2018), Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

**Tableau 3b : Prévisions concernant la dette à moyen terme, selon le BRF**

(en milliards de dollars)	2016r	2017p	2018p	2019p	2020p
Solde budgétaire*	-2,4	-3,6	-11,8	-12,4	-12,7
<b>Présentation de la VG</b>					
Déficit accumulé	205,9	209,5	221,3	233,7	246,4
Dette nette	314,1	324,8	346,7	370,2	393,8
Ratio de la dette nette au PIB (%)	39,5	39,1	40,1	41,1	42,0
Incidence des rajustements comptables	12,4	16,7	21,7	27,3	33,3
<b>Présentation du gouvernement</b>					
Dette nette	301,6	308,1	325,0	342,9	360,5
Ratio de la dette nette au PIB (%)	38,0	37,1	37,6	38,1	38,5

r = Données réelles; p = Données projetées

\* Le solde budgétaire est présenté sans tenir compte de la réserve.

Note : Les années représentent le début des exercices financiers (par exemple, 2017 représente l'exercice 2017-2018), Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Toutes les données tiennent compte de la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale.

Sources : Statistique Canada, budget de l'Ontario 2018, Comptes publics de l'Ontario et BRF.

**Tableau 4 : Perspectives budgétaires prolongées du BRF**

(en milliards de dollars)	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p
<b>Scénario de restriction des dépenses</b>					
Total des revenus	169,1	175,2	181,5	188,1	195,0
Total des dépenses	179,9	183,5	186,9	190,3	193,9
Des charges des programmes	165,5	168,4	171,2	174,2	177,5
Intérêt sur la dette	14,4	15,1	15,6	16,1	16,4
<b>Solde budgétaire*</b>	<b>-10,8</b>	<b>-8,2</b>	<b>-5,3</b>	<b>-2,2</b>	<b>1,1</b>
<b>Ratio de la dette nette au PIB (%)</b>	<b>42,8</b>	<b>43,1</b>	<b>42,7</b>	<b>42,0</b>	<b>40,8</b>
<b>Scénario de statu quo</b>					
Total des revenus	169,1	175,2	181,5	188,1	195,0
Total des dépenses	182,4	189,3	196,2	203,6	211,6
Des charges des programmes	167,9	173,9	179,8	186,1	193,0
Intérêt sur la dette	14,5	15,4	16,4	17,5	18,7
<b>Solde budgétaire*</b>	<b>-13,3</b>	<b>-14,1</b>	<b>-14,7</b>	<b>-15,4</b>	<b>-16,6</b>
<b>Ratio de la dette nette au PIB (%)</b>	<b>43,1</b>	<b>43,9</b>	<b>44,4</b>	<b>44,8</b>	<b>45,1</b>
<b>Incidence des rajustements comptables</b>					
Sur le solde budgétaire (en milliards de dollars)	6,0	5,7	5,3	5,0	4,8
Sur la dette nette au PIB (en pourcentage)	4,0	4,5	4,8	5,1	5,3

r = Données réelles; p = Données projetées

\* Le solde budgétaire est présenté sans tenir compte de la réserve.

Note : Les années représentent le début des exercices financiers (par exemple, 2017 représente l'exercice 2017-2018), Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Toutes les données tiennent compte de la méthode comptable recommandée par la vérificatrice générale.

Sources : Statistique Canada, budget de l'Ontario 2018, Comptes publics de l'Ontario et BRF.

## Comparaison des provinces

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
<b>Résultats financiers (2016-2017)</b>				
Total des revenus				
par habitant (\$)	13 803	11 590	10 345	11 654
en proportion du PIB (%)	23,5	27,4	23,5	25,8
Total des dépenses de programme				
par habitant (\$)	13 743	10 881	9 764	11 041
en proportion du PIB (%)	23,4	25,7	22,2	24,4
Intérêt sur la dette				
par habitant (\$)	2 097	829	868	918
en proportion du PIB (%)	3,6	2,0	2,0	2,0
en proportion des revenus (%)	15,2	7,2	8,4	7,9
Total des dépenses				
par habitant (\$)	15 840	11 710	10 633	11 959
en proportion du PIB (%)	27,0	27,7	24,2	26,5
Solde primaire				
par habitant (\$)	60	709	581	613
en proportion du PIB (%)	0,2	11,2	1,4	1,8
Déficit (-) ou excédent				
Niveau (M\$)	-1 080	-18	150	-231
par habitant (\$)	-2 037	-120	158	-305
en proportion du PIB (%)	-3,5	-0,3	0,4	-0,7
Dette nette				
Niveau (M\$)	14 251	2 196	14 955	13 997
par habitant (\$)	26 874	14 694	15 765	18 481
en proportion du PIB (%)	45,8	34,7	35,8	40,9
<b>Évolution des indicateurs économiques et démographiques (2016) (%)</b>				
PIB réel				
PIB nominal	1,9	2,3	0,8	1,2
Emploi	2,6	4,0	2,8	3,6
Population	-1,5	-2,3	-0,4	-0,1
Population	0,3	1,8	0,8	0,5

\* Les résultats financiers 2016-2017 de l'Ontario tiennent compte du facteur d'équivalence.

Sources : Bureau de la responsabilité financière, Tableaux de référence financiers du ministère des Finances du Canada (septembre 2017) et Statistique Canada.

Québec	Ontario*	Manitoba	Sask.	Alberta	C.-B.
12 313	10 069	11 868	11 863	10 009	10 816
26,0	17,7	23,1	18,1	13,5	19,5
10 861	9 406	11 818	12 451	12 315	9 697
22,9	16,5	23,0	19,0	16,6	17,5
1 164	838	712	473	240	544
2,5	1,5	1,4	0,7	0,3	1,0
9,5	8,3	6,0	4,0	2,4	5,0
12 025	10 244	12 529	12 924	12 555	10 241
25,3	18,0	24,3	19,7	16,9	18,5
1 451	664	50	-587	-2 305	1 119
0,4	0,1	0,1	-0,8	-0,7	0,4
-100	-2 435	-872	-1 218	-10 784	2 737
275	-174	-662	-1 061	-2 546	575
0,6	-0,3	-1,3	-1,6	-3,4	1,0
185 214	314 077	23 111	10 192	-3 919	37 795
22 256	22 472	17 533	8 873	2 101	7 944
46,9	39,5	34,1	13,5	2,8	14,3
1,4	2,6	2,2	-0,5	-3,7	3,5
2,7	4,3	2,3	-4,0	-4,9	4,8
0,9	1,1	-0,4	-0,9	-1,6	3,2
0,8	1,4	1,8	1,5	1,4	1,3